

**Division des
programmes**

Série de directives

En collaboration avec:

Vers une meilleure programmation

Un manuel sur l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire

Septembre 1998

Un manuel sur l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire

Copyright © 1998

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)

3 United Nations Plaza, TA-26A

New York, N.Y. 10017

E-mail : wesinfo@unicef.org

Site Web : www.unicef.org

Une publication de l'UNICEF/ Division des programmes

Eau, Environnement et Assainissement

Référence : UNICEF/PD/WES/98-5

Ce manuel sur l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire fait partie d'une série de directives techniques élaborées par la Section Eau, Environnement et Assainissement, Division des programmes, UNICEF, en collaboration avec le Centre International de l'Eau et de l'Assainissement (IRC), La Haye, Pays-Bas. Les titres de toutes les publications de cette série figurent à la fin de ce manuel.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Section Eau, Environnement et Assainissement

Division des programmes, UNICEF

3 United Nations Plaza, TA 26-A,

New York, N.Y., 10017.

Tél.: (212) 824-6669; Fax: (212) 824-6480

E-mail: wesinfo@unicef.org

IRC Centre International de l'Eau et de l'Assainissement

B.P. 2869, 2601 CW Delft, Pays-Bas

Tél.: +31 (0)15 2192939 ; Fax: 31 (0)15 2190955

E-mail: general@irc.nl

Série de directives techniques dans le domaine de l'eau, de l'environnement et
de l'assainissement - No. 5

Vers une meilleure programmation

Un manuel sur l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
IRC Centre International de l'Eau et de l'Assainissement

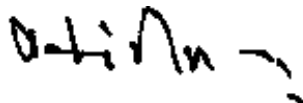
1998

Préface

La Division des programmes de l'UNICEF a le plaisir de présenter ce manuel sur l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire destiné à soutenir les programmes nationaux. Ce manuel est le résultat d'une collaboration entre l'UNICEF et l'IRC, Centre international de l'eau et de l'assainissement, à Delft. Fondé sur l'expérience d'un certain nombre de programmes nationaux, le livre recommande l'adoption d'approches intégrées vers un milieu scolaire sans risques en proposant des actions communautaires et des pistes éducatives pour un développement sain et durable.

Les enfants sont les agents du changement. Si nous mettons l'accent sur les enfants en âge scolaire, en leur donnant les outils et les connaissances leur permettant aujourd'hui de changer de comportement, les générations futures seront mieux préparées à prendre soin de leur famille, de la santé de leur communauté et de leur environnement. Ceci est l'un des domaines d'intervention reconnu de l'UNICEF, qui collabore pour cela tant avec les gouvernements donateurs qu'avec les gouvernements qui mettent en œuvre ces programmes à travers le monde.

Ce manuel est le cinquième d'une série élaborée par la Division des programmes pour soutenir les initiatives locales et nationales œuvrant pour le droit des enfants à un environnement sûr. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et idées d'amélioration de notre soutien aux interventions dans ce domaine crucial et à des associations durables visant à renforcer les programmes d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire.



Sadig Rasheed
Directeur, Division des programmes
Siège de l'UNICEF, New York
le 26 mars 1998

Remerciements

Cette publication est le fruit d'une vaste consultation et collaboration. La Division des programmes de l'UNICEF tient à remercier Mme Ineke van Hooff, chargée de programmes, de l'IRC Centre International de l'Eau et de l'Assainissement qui a collaboré à l'élaboration de cet ouvrage.

Ce manuel s'est inspiré d'un certain nombre de documents existants dont ont été tirés à la fois les idées et les exemples. Nous remercions également les bureaux de l'UNICEF dans les pays suivants : Belize, Ghana, Bangladesh, Guinée, Madagascar, Somalie, Togo et Ouganda. Ils nous ont fourni des données de référence très utiles pour la réalisation de ce document.

Nous tenons également à remercier Mme T.V. Luong, conseillère en chef, Madame Karin Metell, chargée de programme adjointe à l'UNICEF, et Madame Eveline Bolt, chargée de programmes, à l'IRC, dont les commentaires furent très utiles lors de la révision de ce document. Mme Marjan Bloem s'est chargée des illustrations et Mme Nicolette Wildeboer, chargée des relations publiques à l'IRC, ont été d'une aide précieuse pour la correction des épreuves. Enfin, nous souhaitons remercier Mme Zoulikha Aqarial qui a effectué de traduction de ce manuel.

Enfin, la Division des programmes remercie sincèrement tous ceux, trop nombreux pour être nommés, qui ont contribué à faire de ceci une publication de qualité.

Table des matières

1. Introduction	1
1.1 Importance de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire	1
1.2 But et organisation du manuel	3
1.3 Portée du manuel	3
1.4 A qui s'adresse ce manuel ?	4
1.5 Rôle de l'UNICEF comme catalyseur	5
1.6 Qui a contribué à l'élaboration de ce manuel ?	5
PREMIERE PARTIE : HYGIENE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU SCOLAIRE A L'ECHELON NATIONAL ET REGIONAL	7
2. Créer des conditions propices à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire à l'échelon national	9
2.1 Coopération UNICEF-Etats pour l'élaboration des programmes d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire	9
2.2 Assurer la coopération entre organismes	11
2.3 Créer les conditions propices à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire	13
3. Evaluer, à l'échelon national, les conditions existantes en matière d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire	15
3.1 Qui participe à l'évaluation des besoins ?	15
3.2 Quelques conclusions actuelles	16
3.3 Hygiène et assainissement en milieu scolaire dans les zones rurales ou urbaines	18
4. Planifier les améliorations	19
4.1 Concrétiser les améliorations en matière de conception d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement de l'environnement	20
4.2 Trouver les financements	20
5. Concrétiser les améliorations en matière d'éducation à l'hygiène	21
5.1 Changer les programmes scolaires et développer des supports pédagogiques	21
5.2 Former les enseignants et les soutenir	23
5.3 Activités pilotes	25
DEUXIEME PARTIE : EDUCATION A L'HYGIENE ET ASSAINISSEMENT A L'ECHELON SCOLAIRE ET COMMUNAUTAIRE	31
6. Créer, à l'échelon scolaire et communautaire, des conditions propices au programme d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire	33
6.1 Attribution du budget	33
6.2 Travail d'équipe des enseignants	33
6.3 Contacts avec d'autres organisations	34
7. Evaluer les conditions actuelles à l'échelon scolaire et communautaire	35
7.1 Analyse participative des problèmes et évaluation des besoins	35
7.2 Présentation et analyse des conclusions	37
8. Planifier les améliorations	39
8.1 Définition des objectifs et élaboration d'un plan de travail	39
8.2 Choix des options techniques convenables pour les écoles	40

9.	Réalisation d'améliorations à l'école : les acteurs	45
9.1	Comités scolaires	45
9.2	La communauté et les parents d'élèves	45
9.3	Les écoles et les membres du personnel soignant	47
9.4	Enseignants et directeurs d'écoles	48
9.5	ONG et organisations caritatives ou de bénévoles	48
10.	Elaboration des outils et méthodes pédagogiques	49
10.1	Adapter et tester les outils pédagogiques et les manuels de formation	49
10.2	Les élèves deviennent des enseignants	52
10.3	Atteindre les enfants déscolarisés	53
10.4	Respecter la dualité des sexes	54
11.	Construire et maintenir des installations scolaires	55
11.1	Organisation de la construction	55
11.2	Maintenance des installations aux écoles	56
11.3	Financement des coûts, du fonctionnement et de la maintenance	57
12.	Suivre la réalisation et l'impact	59
12.1	Suivi de la réalisation	59
12.2	Suivi de l'impact	60
	Documents envoyés par les bureaux nationaux de l'UNICEF	63

Encadrements

1. Auto-sélection au Sri Lanka
2. Coopération entre organismes au Viêt-nam
3. En Egypte, planification pour une meilleure coopération entre organismes
4. Participation des ONG et de l'Etat à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire
5. Politique de santé en milieu scolaire au Ghana
6. Elaboration de politiques en Inde
7. Règlements scolaires au Togo
8. Une évaluation au Togo
9. Evaluation de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire au Bangladesh
10. Une enquête parmi les enseignants au Ghana
11. Une contribution limitée des enseignants d'Egypte à l'effort d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire
12. Des ateliers au Lesotho
13. Conception et distribution du matériel pédagogique au Viêt-nam
14. Mise au point du matériel pédagogique au Népal
15. Incorporation de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire dans les programmes scolaires en Ouganda
16. Ajout de nouveaux éléments aux programmes scolaires en Inde
17. Supports pédagogiques innovants au Ghana
18. Formation de techniciens au Zimbabwe
19. Formation des enseignants en Ouganda
20. Formations destinées aux membres des comités des eaux et aux enseignants du Gujarat en Inde
21. Un programme pilote au Lesotho
22. Un programme pilote au Viêt-nam
23. Participation des Comités d'établissements scolaires au Bangladesh
24. Un projet pilote en Guinée
25. Activités pilotes dans le Gujarat, en Inde
26. Suivi continu au Niger
27. Evaluation participative des besoins à Madras

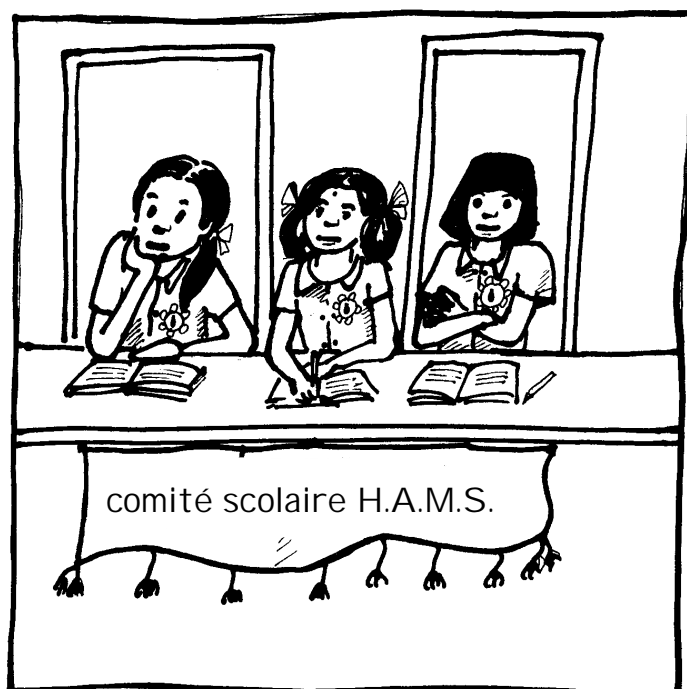
28. Plans annuels de santé aux écoles du Kerala
29. Stratégie prévoyant la mise à disposition de gobelets individuels
30. Choix de technologie à Pune
31. Le choix de la bonne technologie des installations d'approvisionnement en eau en milieu scolaire et les considérations à faire entrer en ligne de compte
32. Quel est le nombre de latrines nécessaires pour une école ?
33. Elimination des déchets en Colombie
34. Au Népal, un programme relayé de l'école à la communauté
35. Intégration des activités scolaires et communautaires
36. Une éducation dispensée par les membres de la communauté dans l'île de Yap
37. Engagement communautaire aux travaux de construction
38. Adaptation du cours de "sciences naturelles" au Niger
39. Méthodes pédagogiques innovantes au Népal
40. Une émission de radio pour les enfants au Nicaragua
41. De nouvelles méthodes d'éducation à l'hygiène en Egypte
42. Elaboration de plans de cours au Belize
43. Des manuels destinés aux Comités de l'eau et de l'assainissement de l'environnement testés dans des écoles
44. Elaboration d'un manuel scolaire d'éducation à l'hygiène au Togo
45. Constitution de binômes d'élèves au Ghana
46. Education informelle au Viêt-nam
47. Combiner, pour des enfants non scolarisés, des leçons de lecture et d'écriture avec un cours d'hygiène
48. Installations séparées pour les filles et pour les garçons
49. Organisation de la maintenance au Togo
50. Collecte des fonds au Sénégal et en Colombie
51. Financement de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire au Viêt-nam
52. Financement des installations sanitaires au Ghana
53. Auto-amélioration à Madras
54. Suivi d'assainissement en milieu scolaire à Yap
55. "Circuit supervisors" au Ghana

1. Introduction

1.1 Importance de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire

Dans de nombreux pays, les infections liées à l'eau et à l'assainissement ont une forte prévalence, causant la maladie ou même la mort pour de nombreuses personnes, en particulier des enfants. L'amélioration des habitudes d'hygiène est essentielle si l'on veut limiter la transmission des maladies liées à l'eau et à l'assainissement. Bien que l'éducation à l'hygiène puisse entraîner l'intention de changer de comportement, il n'y a passage de l'intention à l'acte que lorsque les gens disposent des installations d'eau et des équipements d'assainissement appropriés.

Ce manuel sur l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire traite à la fois de la composante matérielle et de la composante de fonctionnement nécessaires pour que les élèves changent de comportement en matière d'hygiène et, pour qu'à travers ces enfants, la communauté toute entière change de comportement. La composante matérielle est l'ensemble des installations et des conditions sanitaires disponibles dans et autour de l'enceinte de l'école. La composante de fonctionnement représente les activités visant à améliorer les conditions qui règnent à l'école et à inciter le personnel de l'école et les enfants à adopter des comportements qui aident à prévenir les maladies liées à l'eau et à l'assainissement.



Pourquoi est-il important d'intervenir dans les écoles ?

Après la famille, l'école est le lieu d'apprentissage le plus important pour les enfants. Elle occupe une place centrale dans la communauté. L'école constitue un lieu d'apprentissage stimulant et un milieu propice au changement. Les installations sanitaires disponibles à l'école peuvent servir à faire des démonstrations et l'enseignant joue alors le rôle de modèle. L'école peut également influencer la communauté par le biais des activités extra-scolaires, puisqu'au travers des élèves, elle est en contact avec la plupart des foyers.

Pourquoi est-il important de mettre l'accent sur les enfants ?

En Inde, un sondage parmi les écoliers a révélé qu'environ la moitié des infections relevées était due aux mauvaises conditions sanitaires et au manque d'hygiène personnelle. Pareils résultats montrent la nécessité de mettre l'accent sur les enfants. De plus, on considère en général que l'enfance est le meilleur moment pour apprendre des comportements hygiéniques. Les enfants sont les parents de demain et ce qu'ils apprennent a de fortes chances d'être appliqué dans le reste de leur vie. Les enfants jouent un rôle important dans la famille en prenant soin de leurs petits frères et sœurs, et dans certaines cultures, ils peuvent également remettre en question les habitudes de la maison. Si les enfants sont des participants actifs au processus de développement, ils peuvent devenir des agents du changement au sein de leur famille et stimuler le développement de la communauté. Les enfants ont soif d'apprendre et d'aider et s'ils pensent que prendre soin de l'environnement est important et qu'ils peuvent jouer un rôle important dans cet effort, ils veilleront à leur propre santé et à celle des autres. Comme ils seront un jour des parents à leur tour, les enfants constituent une sorte de garantie de la durabilité des effets du programme.

En réalité, les écoles ne constituent pas seulement des lieux d'apprentissage et d'amélioration du comportement. Les écoles qui ne disposent pas d'installations sanitaires ou celles dont les installations sont mal entretenues ou mal utilisées, deviennent des milieux à risque propices à la transmission des maladies. Les écoles peuvent aussi polluer le milieu naturel au point d'exposer la communauté toute entière à un risque de santé. Il est, par conséquent, important que les écoles disposent d'installations adéquates. Toutefois, l'amélioration des installations ne suffit pas en soi. Si nous voulons réduire le taux des infections liées à l'eau et à l'assainissement et protéger le milieu naturel, il faut également modifier les comportements pour arriver à une bonne utilisation des installations.

Trois facteurs doivent être pris en compte pour que s'opèrent des changements durables en matière d'hygiène :

- facteurs de prédisposition : connaissances, attitudes et croyances
- facteurs d'habilitation : disponibilité des équipements tels que les latrines et l'approvisionnement en eau assainie, ce qui permettra aux élèves de traduire les connaissances, les attitudes et les croyances nouvellement acquises en comportements effectifs.
- facteurs de renforcement : les facteurs qui touchent à la capacité des élèves de maintenir un certain comportement, comme le soutien et la coopération de leurs parents, des tuteurs et de l'entourage.



Développer les connaissances des élèves en matière de santé et de prévention ne devrait donc constituer que l'un des aspects du programme. Lorsque les connaissances sont étayées par les facteurs d'habilitation et de renforcement, les changements souhaités peuvent prendre place dans l'environnement scolaire et communautaire. Ceci souligne combien il est important d'associer l'éducation à l'hygiène à la construction d'installations d'assainissement de l'eau et de l'environnement et d'impliquer la communauté et les institutions de santé publique dans les efforts d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire. Un bon programme d'Hygiène et d'Assainissement en Milieu Scolaire (HAMS) est un programme exhaustif, comprenant :

1. l'évaluation commune des besoins par les élèves, les enseignants, les parents et les membres de la communauté ;
2. la formulation des objectifs et des résultats visés ainsi que l'élaboration d'un plan d'action ;
3. l'amélioration des installations d'assainissement de l'eau et de l'environnement ;
4. des équipements bien utilisés et correctement entretenus ;
5. l'éducation à l'hygiène pour les élèves ;
6. les supports pédagogiques basés sur la situation concrète dans et autour de l'école, à fin de rendre les enfants conscients des avantages qu'ils peuvent tirer de l'utilisation correcte et hygiénique des équipements améliorés ainsi que de la gravité des maladies qui résultent des mauvaises conditions d'assainissement à l'école ;
7. le fait de mener de front l'amélioration des installations et l'éducation à l'hygiène ;
8. la participation des élèves à la planification, à l'exécution et à l'entretien ;
9. la formation des techniciens et des enseignants ;
10. le suivi du programme et de ses effets particulièrement par le biais de l'auto-évaluation.

1.2 But et organisation du manuel

Ce manuel se veut être un ouvrage stimulant sur l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire. Il présente l'éventail complet des diverses composantes et éléments d'un programme HAMS et a la volonté de présenter l'expérience accumulée et l'état actuel des connaissances en ce domaine. Ces principes généraux seront illustrés à l'aide de cas et d'exemples tirés d'un grand nombre de programmes, dont ceux de l'UNICEF. Il est souhaitable qu'avec vos collègues, vous adaptiez les approches et les idées proposées à votre situation particulière. Il est également souhaitable que ce manuel vous aide à vous fixer des objectifs et à identifier les résultats mesurables et les activités qui correspondent à votre situation.

Ce manuel ne se veut pas directif. Il propose une vue d'ensemble, préconise le changement et propose des idées et des conseils à tous ceux qui veulent faire des écoles des centres d'apprentissage, de pratique et de diffusion des bonnes habitudes en matière d'hygiène et d'assainissement, pour les enfants, leurs parents et leurs enseignants, ainsi que pour la communauté en général. Il vous reviendra d'élaborer le matériel pratique adapté à la population ciblée. Le manuel se compose de deux parties. La première partie aborde l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire à l'échelon national ou régional, tandis que la deuxième partie s'intéresse à la perspective plus restreinte de l'école ou de la communauté. Chaque partie a plusieurs chapitres qui commencent tous par une brève introduction générale, suivie d'exemples de programmes sur le terrain, d'idées innovantes et d'illustrations.

1.3 Portée du manuel

Pour que tous les utilisateurs interprètent le manuel de la même manière, il est important de clarifier les principales notions utilisées, comme : les installations d'assainissement de l'eau et de l'environnement et l'éducation à l'hygiène en milieu scolaire. Les installations

d'assainissement de l'eau et de l'environnement englobent : les systèmes d'approvisionnement en eau, les systèmes de stockage de l'eau, les systèmes d'amélioration et de préservation de la qualité de l'eau, l'évacuation des eaux usées, les systèmes d'élimination et de traitement des excréments humains, les systèmes d'élimination, de traitement et de recyclage des ordures et les installations pour le lavage des mains.

L'éducation à l'hygiène est l'une des formes spécifiques de l'éducation sanitaire à l'école. Elle ne traite que des problèmes de santé liés à l'eau et à l'assainissement de l'école et de ses environs. L'éducation sanitaire concerne, elle, toutes les activités qui ont pour but de promouvoir la santé et de réduire les risques pour la santé de la population scolaire.

L'éducation à l'hygiène a pour principal objectif de faire évoluer les comportements en matière d'hygiène des eaux et d'hygiène personnelle, alimentaire, domestique et publique. Elle vise également à protéger l'approvisionnement en eau et à promouvoir une bonne gestion de l'environnement, en particulier pour ce qui est de l'élimination et du traitement des déchets solides et liquides. S'agissant des enfants, il est préférable de parler de développement du comportement, puisque les enfants n'ont pas à priori de mauvais comportements mais sont censés en adopter de bons. Le développement du comportement ne peut être accompli que si la composante matérielle est mise à disposition. Ce recueil d'approches et d'expériences prometteuses a été composé afin de rendre accessibles à tous les nombreuses initiatives actuelles en matière d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire. Ce type de partage des connaissances devrait permettre d'éviter de réinventer systématiquement la roue et d'économiser les efforts et l'argent. Nous espérons aussi stimuler, à travers ce manuel, le développement de nouvelles idées et initiatives en matière de programmes destinés aux enfants.

Les programmes HAMS visent l'amélioration de la santé par le biais du changement de comportement. Les membres de la communauté, les enseignants et les camarades de classe peuvent tous jouer un rôle important dans le changement. Les programmes HAMS peuvent lancer une dynamique d'amélioration de la santé d'abord à l'école, ensuite au sein des foyers et finalement dans la communauté entière. Dans le cadre de ce processus, l'UNICEF peut jouer le rôle d'un catalyseur. Dans ce manuel, l'accent est mis principalement sur les écoles primaires, mais dans certains cas, il fait référence aux crèches, aux jardins d'enfants, aux établissements secondaires et à l'éducation informelle.

1.4 A qui s'adresse ce manuel ?

Ce manuel s'adresse à divers groupes d'utilisateurs :

1. Les décisionnaires à l'échelon national, parce qu'ils sont en mesure d'influencer les politiques, l'élaboration des programmes scolaires et la formation des enseignants, comme les ministères, les organisations internationales (par exemple les bureaux de l'UNICEF) et les ONG.
2. Les responsables d'établissements scolaires : la direction, le personnel enseignant et les élèves du primaire, du collège, des établissements religieux et des écoles maternelles.
3. Les personnes actives dans tous les types d'éducation informelle, de programmes pour jeunes ou de programmes pour enfants non scolarisés.

Les lecteurs sont invités à choisir, dans ce manuel, les idées et les approches innovantes, en fonction de l'analyse de leurs problèmes et de l'évaluation de leurs besoins particuliers.

1.5 Rôle de l'UNICEF comme catalyseur

Les responsables de l'UNICEF ont un rôle stimulant à jouer dans l'élaboration des programmes d'assainissement en milieu scolaire ainsi que dans leur soutien. Ils n'ont pas à obliger ou à forcer les pouvoirs publics à participer à des activités d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire, mais à jouer un rôle de nature catalytique. En matière d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire le rôle principal revient aux pouvoirs publics : les programmes sont leur propriété et les responsables de l'UNICEF doivent à travers le dialogue, essayer d'en devenir des partenaires. Le rôle des responsables de l'UNICEF est de créer des conditions propices et de soutenir ceux qui mettent en œuvre les programmes HAMS.

1.6 Qui a contribué à l'élaboration de ce manuel ?

Afin de contribuer à faire le meilleur usage du potentiel des écoles de s'adresser aux enfants et d'influencer la communauté dont elles font partie, l'UNICEF a décidé de faire de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire un domaine clé des Programmes sur l'eau et l'assainissement (WES). Aux fins de la rédaction du présent manuel, tous les bureaux de l'UNICEF sur le terrain ont été priés de fournir des informations sur les programmes HAMS. Peu d'informations nous sont parvenues sur l'impact de ces programmes. En revanche, nous avons reçu beaucoup d'informations concernant les approches appliquées et les activités mises en œuvre. Vous trouverez, à la fin de ce manuel, la liste des bureaux qui nous ont fait parvenir des informations. Le Centre de documentation de l'IRC nous a, lui aussi, fourni des données, notamment sur les approches et expériences prometteuses.

PREMIERE PARTIE :

HYGIENE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU SCOLAIRE A L'ECHELONS NATIONAL ET REGIONAL

Si les pouvoirs publics veulent que les écoles et les communautés deviennent responsables de l'amélioration du milieu scolaire et du comportement hygiénique des élèves, un soutien effectif est nécessaire. Les organismes de soutien doivent travailler en collaboration et éviter la duplication des efforts. Des politiques, comme des plans-types d'installations techniques, doivent être élaborés et mis en œuvre. Après avoir procédé à une évaluation, il faut planifier la formation des enseignants et l'élaboration des programmes, etc.

2. *Créer des conditions propices à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire à l'échelon national*

La mise en place des projets d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire nécessite l'existence de conditions favorables. Les politiques gouvernementales doivent être de nature à favoriser la prise d'initiatives. Le partage des expériences et des informations entre les acteurs du processus d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire doit être encouragé. Vous trouverez ci-dessous quelques stratégies de création de conditions propices.

2.1 **Coopération UNICEF-Etats pour l'élaboration des programmes d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire**

A l'échelon national, l'Etat est l'acteur le plus important dans l'élaboration des programmes HAMS. L'Etat joue un rôle primordial puisqu'il est le chef de file de l'encadrement de tout programme HAMS. Quand l'Etat témoigne de l'intérêt pour l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire, il soutient les programmes, ce qui augmente les chances de voir les activités durer.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'UNICEF et, en particulier, ses responsables chargés des programmes relatifs à l'assainissement de l'eau et de l'environnement (WES), la participation de la communauté et les inspecteurs de la santé peuvent jouer un rôle central de catalyseur. L'une des premières étapes importantes dans l'élaboration d'un programme HAMS à l'échelon national est l'identification de l'organisme gouvernemental principalement responsable des activités d'assainissement en milieu scolaire. Il peut s'agir du ministère de la Santé ou du ministère de l'Education nationale. Par ailleurs, quand il s'agit d'organiser un projet pilote, il est utile de trouver un organisme gouvernemental principalement responsable de ce types d'activités pour en faire un partenaire dans le processus d'apprentissage. Dès que l'organisme gouvernemental principalement responsable est identifié, le dialogue peut commencer. A ce stade, les points de discussion importants entre l'UNICEF et les représentants de l'Etat sont :

- Le programme HAMS sera-t-il d'envergure nationale ou concernera-t-il seulement quelques régions dans le cadre d'une expérience pilote ?
- Combien d'écoles bénéficieront d'un soutien ?
- Quels sont les autres intervenants dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire ?
- Quels types d'installations sont prévues dans la solution retenue ?
- Quels types d'activités humaines sont prévues dans le programme ?

Lors d'un atelier ou d'une réunion, l'Etat et l'UNICEF peuvent répondre ensemble à ces questions et fixer les rôles et les responsabilités respectifs. Cette réunion peut être suivie par une discussion analogue à l'échelon régional.

Une fois le cadre général de la coopération Etat-UNICEF établi, les négociations deviendront plus précises. En général, les discussions porteront sur le nombre d'écoles qui bénéficieront d'un soutien et sur la contribution de chaque partie, à savoir, l'Etat, l'UNICEF et l'école ou la communauté. Les contributions de l'UNICEF et de l'Etat doivent être aussi limitées que possible. Si les écoles et les communautés contribuent à l'investissement, cela renforcera leur sens de la responsabilité vis-à-vis des installations comme si elles étaient les leurs et permettra également d'augmenter le nombre d'écoles qui pourront bénéficier d'un soutien financier. Les

coûts de fonctionnement et de maintenance doivent rester à la charge des écoles ou des communautés. Dans un pays doté d'un programme HAMS, il n'est pratiquement pas possible pour l'Etat ou pour l'UNICEF de continuer à couvrir les coûts de fonctionnement et d'entretien de toutes les écoles.



A ce stade, il est important de s'assurer de la collaboration des autres ministères concernés. Par exemple, si le Ministère de la Santé est le chef de file de l'assainissement en milieu scolaire, on peut envisager de faire participer également le Ministère des Travaux publics ou le Ministère des Eaux et le Ministère de l'Education Nationale.

Il est souvent nécessaire de renforcer les moyens humains locaux au sein de l'Etat et éventuellement au sein des ONG, par exemple par le biais des formations. Pour cela, il est possible d'élaborer un programme de formation et de l'utiliser pour le personnel de la fonction publique comme pour celui des ONG, en l'adaptant, si c'est nécessaire, à des échelons inférieurs.

Au stade suivant, les représentants de l'Etat et de l'UNICEF discutent de la manière de sélectionner les écoles. L'une des options est l'auto-sélection par les écoles et les communautés. Les représentants de l'Etat et de l'UNICEF peuvent fixer à l'avance des critères de sélection, après quoi les communautés peuvent recommander les sites où le programme devrait commencer. Les critères de sélection comprennent, entre autres :

1. L'intérêt manifesté par le comité de direction de l'établissement scolaire.
2. Le fait que trois enseignants au minimum acceptent de prendre les responsabilités en question.
3. La participation des élèves à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire.
4. Le fait que le besoin soit ressenti.
5. La volonté des écoles et des communautés d'apporter leur contribution financière.
6. Le fait qu'aient déjà débuté quelques activités peu onéreuses dans le cadre d'un effort d'hygiène et d'assainissement de l'établissement.
7. La volonté des écoles, des communautés et des élèves de s'engager par écrit.

Le critère numéro 6 est peut-être le plus important. Si les écoles et les communautés ont déjà pris des initiatives, cela peut être un indice du sérieux de leur futur engagement dans un programme HAMS.

On peut partir de l'idée que toutes les écoles sont capables de faire quelque chose pour s'améliorer. A partir de là, les écoles qui ont des problèmes si sérieux qu'elles ne peuvent pas les résoudre elles-mêmes, peuvent être sélectionnées pour bénéficier d'un soutien. Atteindre à l'échelon régional ou provincial, les écoles disposant d'un programme HAMS peut prendre beaucoup de temps mais c'est essentiel dans la mesure où cela crée un engagement politique. Une fois que l'Etat et l'UNICEF ont convenu de l'architecture d'ensemble du programme, il est important de décider qui se chargera de la réalisation. Les concertations entre l'Etat et l'UNICEF aborderont les questions suivantes :

1. Le programme sera-t-il mis en œuvre par l'Etat ou est-il souhaitable d'y faire participer les ONG ?
2. Si la participation des ONG est requise, de quelle manière peuvent-elles assister l'Etat dans la mise en œuvre du programme ?
3. Comment le programme va-t-il être étendu ? L'Etat et l'UNICEF ne peuvent pas atteindre toutes les écoles du pays. La participation du secteur privé et des ONG favorise une plus vaste diffusion du programme.

1. Auto-sélection au Sri Lanka

Au Sri Lanka, le Programme eau et assainissement communautaire (CWSSP) utilise une approche d'auto-sélection. Cet organisme a distribué des dépliants contenant des informations sur les types d'écoles susceptibles de bénéficier d'un soutien. L'un des critères de sélection était les initiatives déjà prises par les écoles elles-mêmes en matière d'hygiène et d'assainissement. Les écoles qui avaient déjà pris pareilles initiatives et répondaient également aux autres critères pouvaient contacter le Programme communautaire pour bénéficier d'un soutien.

2.2 Assurer la coopération entre organismes

Compte tenu de la variété des activités entraînées par l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire (construction d'installations qui nécessitent des autorisations et des moyens financiers, éducation à l'hygiène qui peut demander un changement des programmes scolaires, développement de plans de cours pour l'éducation informelle, etc.), la participation d'organismes différents, et éventuellement d'ONG, est nécessaire si l'on veut couvrir le spectre entier des activités de mise en œuvre d'un programme. Les parties concernées peuvent être le ministère de l'Education nationale, le ministère de la Santé et le ministère des Travaux publics ainsi que des organisations internationales, des ONG et des associations d'enseignants. La participation de l'Etat aux différents échelons (national, régional et local) est essentielle pour assurer la durabilité des programmes d'assainissement. En Egypte, un projet pilote a accordé, pour cette raison, une attention particulière à l'amélioration de la participation du ministère de l'Education nationale. La création d'un mécanisme formel à l'échelon interministériel peut favoriser la coopération entre les différents organismes impliqués. Il peut prendre la forme d'un comité permanent ou d'une équipe spéciale ayant suffisamment d'autorité pour exercer une influence sur les politiques et les pratiques dans les secteurs concernés. Au Viêt-nam un atelier a été organisé pour améliorer la coopération entre organismes.

2. Coopération entre organismes au Viêt-nam

Au Viêt-nam, un atelier sur l'éducation à l'hygiène dans les écoles primaires, tenu en 1986, a largement contribué à la reconnaissance de l'importance de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire. Des membres du Conseil des ministres, du ministère de l'Education nationale et de la Formation, du ministère de la Santé et de l'Institut des sciences de l'éducation y ont participé. Un groupe consultatif technique composé de fonctionnaires du ministère de l'Education et de l'institut des sciences de l'éducation a bénéficié d'un soutien pour élaborer des programmes et des manuels scolaires destinés aux élèves du primaire. Ce groupe a également déterminé qu'il est nécessaire de doter les écoles d'installations sanitaires si l'on souhaite que le changement de comportement hygiénique prenne place.

L'engagement ainsi créé a abouti à ce que le ministère de l'Education nationale et de la Formation propose un projet d'enseignement de l'hygiène dans les écoles primaires. Cette proposition avait deux composantes : l'enseignement de l'hygiène et l'équipement en installations sanitaires. L'UNICEF a apporté son soutien au projet en tant que sous-projet d'un Projet en cours sur l'assainissement de l'environnement, dans le cadre du Programme eau et assainissement (WATSAN). Le Programme d'éducation bénéficiant du soutien de l'UNICEF a également apporté sa contribution.

3. En Egypte, planification pour une meilleure coopération entre organismes

En Egypte, un projet pilote a identifié les mesures suivantes en vue d'améliorer la qualité de l'engagement du ministère de l'Education :

Elaborer, avec le ministère de l'Education nationale, des stratégies alternatives permettant d'assurer la durabilité du programme en tant que partie intégrante de ses stratégies d'action.

1. Fournir aux enseignants des formations intensives afin qu'ils soient capables d'assumer leur rôle de véritables promoteurs de l'hygiène auprès des enfants.
2. Proposer des solutions alternatives pour utiliser le temps et les efforts des personnels de la fonction publique, en les intégrant au programme comme contrôleurs et personnes ressources.
3. Elaborer et tester un ensemble de documents et de directives de référence, destinés en particulier aux enseignants et aux responsables des directions de l'enseignement qui devront mettre en œuvre des programmes similaires.

4. Participation des ONG et de l'Etat à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire

Le Centre pour l'éducation sanitaire, la formation et la conscientisation en matière de nutrition (CHETNA), une organisation de soutien non-gouvernementale basée à Ahmedabad, dans le Gujarat, en Inde, s'occupe depuis plus d'une décennie, d'activités de promotion de la santé en faveur des femmes et des enfants défavorisés. CHETNA fonctionne actuellement comme une organisation de soutien chargée de réaliser des activités par l'intermédiaire de deux centres de ressources, dont le Centre de ressources sur l'enfance (CRC), qui s'intéresse particulièrement à la santé des femmes et des enfants. Le but de ce centre est de permettre aux enfants de devenir des participants actifs à la promotion de leur propre santé et de celle de leur famille.

Dans la région de Banaskantha, le Gouvernement du Gujarat a mis en place un Plan de développement intégré en faveur de l'enfance (ICDS). Ce plan est mis en œuvre par des fonctionnaires. Il s'agit d'enseignants des écoles maternelles qui participent également à la formation de groupes de femmes et aux rencontres communales relatives à la santé. Le programme fournit aux enfants de moins de 3 ans des suppléments alimentaires et leur dispense une éducation à l'hygiène.

2.3 Créer les conditions propices à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire

Le soutien politique est une nécessité, surtout quand il est indispensable d'allouer des fonds et de modifier les programmes scolaires. Le soutien des politiciens et des décideurs passe par :

- un engagement ferme en faveur de l'approvisionnement en eau et de la fourniture d'équipements sanitaires, ainsi que leur promotion ;
- la formulation d'objectifs et de normes pour la construction des installations sanitaires ;
- la création d'un cadre propice à travers les activités d'éducation à l'hygiène, de manière à ce que les installations soient correctement utilisées ;
- le suivi et le contrôle des organismes chargés de la réalisation ;
- l'institutionnalisation de la formation des enseignants ;
- la mise en place d'une législation appropriée.

5. Politique de santé en milieu scolaire au Ghana

La politique sanitaire en milieu scolaire, mise en place par le ministère ghanéen de l'éducation, stipule que les écoles doivent créer un comité sanitaire scolaire qui est chargé de :

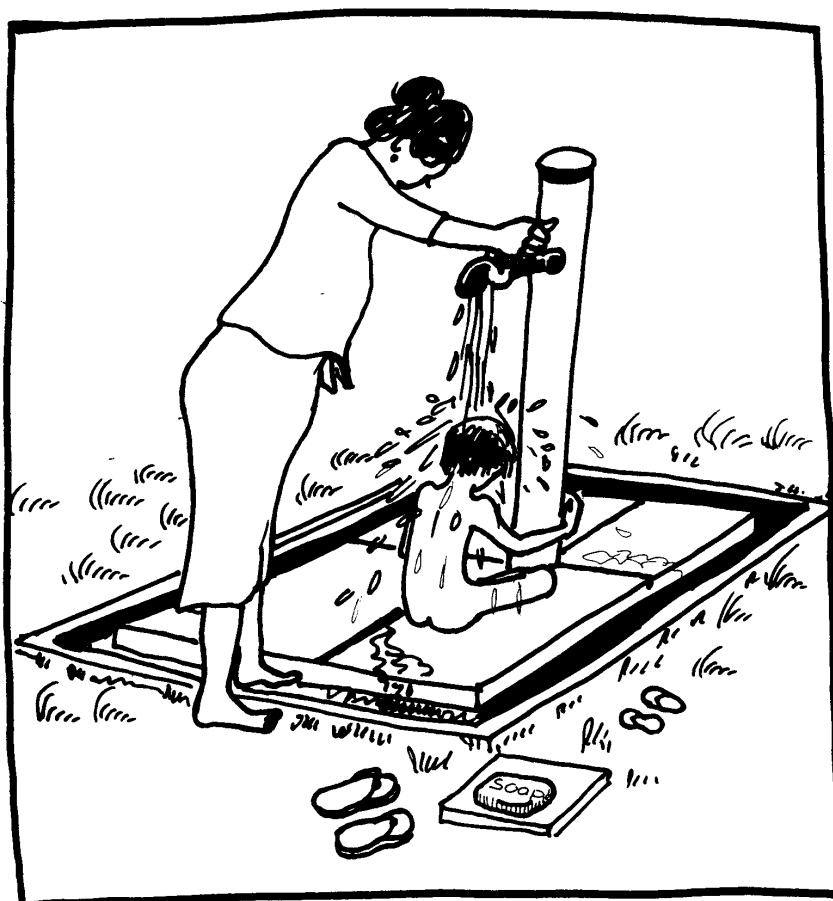
- la supervision de l'assainissement des écoles
- la supervision des activités des fournisseurs des écoles
- l'approvisionnement en eau potable de qualité et l'équipement en installations sanitaires
- l'existence de sites corrects pour l'élimination des déchets
- la mise à disposition d'installations pour le lavage des mains
- l'élaboration et la réalisation de programmes d'éducation sanitaire à l'école.

6. Elaboration de politiques en Inde

Le Comité d'experts sur le programme d'assainissement rural, constitué par le ministère fédéral des Affaires rurales et de l'Emploi, a recommandé en 1994 que les écoles soient utilisées comme l'un des canaux de promotion de l'hygiène et de l'assainissement parmi les enfants, les parents et la communauté. Le Comité avait estimé l'investissement à 5 000 millions de roupies. Le Gouvernement fédéral a accepté les recommandations en question.

La Dixième commission gouvernementale des finances a recommandé une dépense de 841 millions de roupies pour que soient équipées en installations sanitaires les grandes classes des écoles primaires pour filles et les classes mixtes, de manière à ce que 75% de ce type d'écoles disposent de toilettes en l'an 2000. Ce projet a également été accepté.

En 1996, l'assainissement en milieu scolaire est devenu partie intégrante des programmes Information Education Communication (IEC) émis par le ministère fédéral des Affaires Rurales et de l'Emploi. Ces programmes sont actuellement mis en œuvre dans 15 états. Dans une première phase, 65 régions sont concernées.



7. Règlements scolaires au Togo

Au Togo, certains chapitres des règlements d'établissements scolaires traitent de l'assainissement. Le règlement stipule que :

- l'école appartient aux élèves et, qu'en conséquence, ils doivent l'entretenir correctement ;
- les élèves doivent nettoyer l'école et les classes tous les matins ;
- les élèves doivent être propres, et cela doit faire l'objet d'une inspection avant le début des cours ;
- les écoles doivent disposer de latrines et être approvisionnées en eau potable.

3. Evaluer, à l'échelon national, les conditions existantes en matière d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire

Tandis que chaque école fera l'évaluation de ses propres besoins ou l'analyse de ses problèmes, il est également nécessaire de conduire une évaluation à l'échelon national afin de pouvoir planifier les activités et fixer les enveloppes budgétaires. Pour améliorer l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire, il faut faire une estimation des infrastructures existantes dans les écoles, des programmes scolaires, de la qualité des supports pédagogiques et de la capacité du personnel disponible à mener à bien ces tâches. Il est, par exemple, utile de savoir que dans les pays en voie de développement, il y a cinq fois plus d'enseignants que de professionnels de la santé. Cela peut nécessiter la mise en place d'une politique et de plans capables d'amener les enseignants et les autres éducateurs à s'impliquer davantage dans la promotion des changements de comportement en matière d'hygiène.

3.1 Qui participe à l'évaluation des besoins ?

Participeront à l'évaluation des besoins au niveau national les ministères concernés, à savoir l'Education, la Santé et les Travaux publics, ainsi que les organisations internationales et les ONG. Il est préférable que l'évaluation des besoins se fasse collectivement de manière à ce que tous les partenaires puissent exprimer leurs opinions et partager leurs compétences. Si d'importants acteurs potentiels dans le domaine ne sont pas consultés, le soutien national aux activités ne sera pas optimal et certains acteurs pourraient même contrarier le développement. Si, par exemple, les enseignants ne sont pas impliqués, ils peuvent exercer une influence négative sur les activités d'assainissement en milieu scolaire.

8. Une évaluation au Togo

En 1995, une étude sur l'assainissement en milieu scolaire a été effectuée au Togo. L'objectif de l'évaluation était d'obtenir une vue d'ensemble sur l'état des équipements sanitaires des écoles et de l'éducation à l'hygiène. L'une des difficultés auxquelles s'est heurtée l'équipe d'enquêteurs était que certains directeurs d'établissement ne voulaient pas coopérer. D'après eux, l'assainissement en milieu scolaire était si marginal que cela ne servirait à rien d'inspecter leurs écoles.

L'équipe a découvert que 30% des écoles primaires avaient des latrines. La défécation en plein air n'était pratiquée que dans les écoles qui ne disposaient pas de latrines. Les raisons principales en étaient le nombre insuffisant de latrines, leur mauvais état et l'habitude de ne pas les utiliser. Vingt-six pour cent des écoles avaient accès à l'eau potable (eau courante, source, puits ou pompe à main). Dans nombre d'écoles, les déchets n'étaient pas correctement éliminés. Tous les matins les professeurs vérifiaient l'hygiène personnelle des enfants.

L'étude a recommandé ce qui suit :

- chaque école devrait être approvisionnée en eau potable ;
- chaque école devrait disposer de latrines correctement entretenues ;
- chaque école devrait disposer d'une installation d'incinération des déchets ;
- un système de contrôle de la qualité des aliments vendus aux élèves devrait être mis en place ;
- un programme d'éducation sanitaire devrait être élaboré.

3.2 Quelques conclusions actuelles

Même si le besoin d'assainissement est largement reconnu, la réalité ne reflète pas cette idée. Des ateliers tenus en Afrique de l'ouest et en Amérique latine ont révélé que la situation en matière d'éducation à l'hygiène et d'assainissement du milieu scolaire laisse beaucoup à désirer. En Afrique de l'ouest, c'est particulièrement le cas dans les internats.

Voici quelques unes des raisons les plus fréquemment mentionnées pour expliquer la situation déplorable en matière d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire :

- la formation inadéquate des enseignants ;
- l'absence d'installations d'eau et d'équipements sanitaires en état de fonctionner, qui pourraient permettre aux élèves de mettre en pratique ce qu'ils ont appris ;
- l'accès insuffisant aux méthodologies et au matériel pédagogique ;
- le fait que l'éducation sanitaire ou l'éducation à l'hygiène ne constituent pas une matière distincte et soient, dans le même temps, insuffisamment abordées dans le cadre d'autres matières ;
- l'insuffisance de la supervision et du suivi, au sein des écoles, des activités d'hygiène et d'assainissement.

9. Evaluation de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire au Bangladesh

En 1995, une évaluation du programme d'assainissement des écoles a été réalisée au Bangladesh. Cent cinquante deux écoles primaires ont été visitées durant l'évaluation.

En raison du manque d'entretien, seize puits forrés ne fonctionnaient pas. Dans quinze écoles, des fuites ont été détectées dans les réservoirs d'eau et dans 54 écoles les tuyaux de sortie des citernes étaient colmatés avec des bouchons en bois parce que les robinets avaient été volés ou enlevés. Quarante sept citernes à eau n'étaient pas nettoyées. Dans 66 écoles, les élèves ne buvaient plus l'eau de la citerne dont ils considéraient la qualité inacceptable.

Vingt latrines à double fosse avaient perdu leur cloison étanche et les deux fosses étaient donc utilisées simultanément. Onze latrines n'avaient pas encore été livrées à la direction de l'école par les entreprises chargées de les construire. Cent seize latrines étaient nettoyées par les élèves.

10. Une enquête parmi les enseignants au Ghana

Au Ghana, une enquête sur les connaissances, attitudes et habitudes a été menée auprès des enseignants des écoles. Elle a révélé que nombre d'entre eux ne maîtrisaient pas le travail en groupe ou ne savaient pas bien appliquer l'approche d'enfant à enfant.

11. Une contribution limitée des enseignants d'Égypte à l'effort d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire

En Égypte, durant les deux premières années des clubs d'été consacrés à l'éducation sanitaire, tenus dans le cadre d'un projet action-recherche, les chercheurs ont constaté que les enseignants contribuaient peu à l'hygiène et à l'assainissement des écoles pour, notamment, les raisons suivantes :

- le fait qu'ils étaient peu ou mal informés sur la santé, l'assainissement et l'environnement ;
- le fait qu'ils n'étaient pas au courant des méthodes innovantes de communication ;
- le fait qu'ils manquaient d'outils et de matériel audio-visuel de référence ;
- le fait qu'ils n'étaient ni supervisés ni suivis.

12. Des ateliers au Lesotho

Le Projet d'assainissement des écoles primaires du Lesotho, entrepris entre 1976 et 1979, a eu un succès limité. Après quatre ans, 86 écoles seulement sur les 206 qui avaient reçu des matériaux pour construire des latrines, l'avaient effectivement fait et la moitié des latrines construites étaient délabrées. On a demandé à une équipe mixte PNUD/Banque mondiale d'examiner la situation et deux ateliers régionaux d'une journée ont été organisés autour du thème de l'assainissement en milieu scolaire. Étaient présents à ces ateliers les représentants de 15 écoles rurales et de leurs communautés avoisinantes, qui avaient participé au précédent projet, ainsi que les représentants des autorités régionales et nationales. Les participants ont été répartis en trois groupes pour discuter : 1. des plans techniques d'installations ; 2. de la construction, de l'entretien, du nettoyage et de la vidange et 3. de l'utilisation des latrines et des besoins en éducation sanitaire. Plusieurs idées proposées par les groupes s'éloignaient radicalement des approches utilisées dans le précédent projet.

Les ateliers ont conclu que des modifications importantes devaient être apportées aux plans existants, par exemple :

- latrines individuelles au lieu de latrines collectives ;
- latrines avec cuvette au lieu des dalles ;
- latrines plus proches des salles de classes, car sinon, les enfants continueraient à utiliser les sites habituels de défécation ;

la vidange des fosses des latrines quand celles-ci sont pleines n'est pas pratique. Les latrines doivent donc être conçues de façon à être facilement transférées d'un lieu à un autre. On a, en outre, conclu qu'il fallait plus de latrines, qu'il fallait rassurer les jeunes enfants qui craignaient de tomber dans la fosse et que leurs latrines devaient être séparées de celles des enfants plus âgés.

On a constaté que peu d'enseignants ou de représentants de la communauté avaient les compétences requises pour construire des latrines sûres et hygiéniques. La mise en œuvre du projet ne pouvant reposer sur les initiatives individuelles, l'assistance technique supplémentaire pour la construction et l'entretien est donc apparue comme revêtant une grande importance.

Pour améliorer l'hygiène scolaire en général, il a été convenu que l'approvisionnement en eau et les installations de lavage devaient être mis à disposition en même temps que les latrines et qu'un programme d'éducation à l'hygiène devait être dispensé.

Vue la difficulté à contrôler la mauvaise utilisation des latrines par des personnes extérieures à l'école qui ne disposent pas de latrines, et la contradiction inhérente au fait d'enseigner aux élèves une meilleure hygiène alors qu'ils n'ont pas de latrines chez eux, les ateliers ont également conclu que le programme devait s'inscrire étroitement dans les efforts d'ensemble de l'Etat en faveur de l'assainissement rural.

Presque toutes les recommandations des ateliers sont incluses dans une proposition concernant l'assainissement en milieu scolaire.

3.3 Hygiène et assainissement en milieu scolaire dans les zones rurales ou urbaines

Cette section traite particulièrement de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire dans les zones rurales, en mettant l'accent, entre autres, sur l'engagement de la communauté et sur les options techniques pour l'approvisionnement en eau et le choix des équipements sanitaires. En milieu urbain, la situation est très différente, comme le montrera une évaluation. Nombre d'écoles auront accès au réseau urbain d'approvisionnement en eau et leurs toilettes peuvent être raccordées au réseau d'assainissement urbain. Les possibilités d'entretien et d'amélioration ne sont pas identiques en milieu urbain et en milieu rural, de même que les problèmes relatifs aux comportements hygiéniques. En conséquence, et compte tenu des différents milieux dans lesquels se trouvent les élèves, les outils d'éducation à l'hygiène doivent être différents selon qu'il s'agit de milieux urbains ou de milieux ruraux. Toutefois, les approches à utiliser pour évaluer la situation, planifier les améliorations, exécuter le plan et en faire le suivi sont les mêmes.



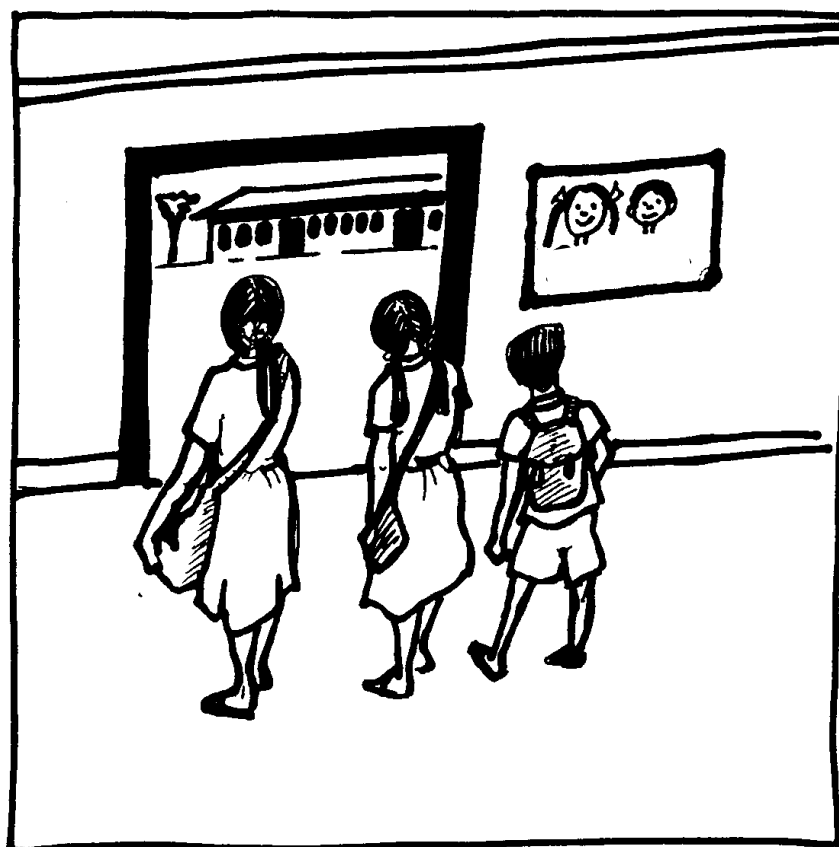
4. Planifier les améliorations

Les objectifs peuvent être sélectionnés en se basant sur une évaluation. Les résultats concrets souhaités pour atteindre les objectifs reflètent les améliorations nécessaires.

Comme en ce qui concerne la planification à l'échelon des écoles, il est important de formuler des objectifs clairs pour garantir un programme national en matière d'assainissement en milieu scolaire intégrant tant la composante matérielle que la composante de fonctionnement et ayant pour but ultime de susciter des changements de comportement. En règle générale, les objectifs doivent être spécifiques, mesurables, applicables, réalistes et limités dans le temps (SMART). Les plans doivent tenir compte du budget et de la main-d'œuvre. Le choix des objectifs est préférablement fait par toutes les parties concernées : le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Santé et le ministère des Travaux publics, les organisations internationales et les ONG. Voici des exemples d'objectifs à l'échelon national :

- former deux enseignants de chaque école à l'élaboration de bons plans de leçons d'éducation à l'hygiène ;
- doter les grandes classes des écoles primaires de latrines séparées pour les filles ;
- adopter le règlement scolaire de façon à y inclure l'hygiène et l'assainissement ;
- établir dans chaque école, un comité sanitaire scolaire.

Une fois les objectifs fixés, les parties concernées peuvent formuler des plans d'action qui, de toute façon, ne sont pas immuables. Le suivi constant des projets et des évaluations périodiques des réalisations peuvent conduire à tout moment à l'adaptation des plans.



4.1 Concrétiser les améliorations en matière de conception d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement de l'environnement

A l'échelon national, il est utile d'élaborer des plans types d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement du milieu. Ces normes sont importantes mais ne doivent pas être utilisées de manière trop rigide. Les techniciens devraient les considérer comme un point de départ à la recherche des solutions techniques adaptées à chaque école. Les plans types peuvent également être utilisés pour donner aux élèves et aux enseignants une idée des options techniques possibles. Le chapitre 8.2 donne plus de détails sur les options techniques possibles et les critères de sélection des plus appropriées.

4.2 Trouver les financements

Les écoles ne sont pas toujours conscientes des possibilités de soutien financier. A l'échelon national, on peut rédiger des directives traitant des options de financement. Les directives doivent proposer des moyens de lever des fonds au sein de la communauté, dire quels ministères et organisations internationales il faut contacter pour obtenir un soutien financier, comment rédiger des propositions et les meilleures manières de le faire. Parallèlement, les ministères devraient s'efforcer de prévenir les lenteurs administratives et maintenir un contact régulier avec les organismes internationaux en vue de promouvoir l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire.



5. *Concrétiser les améliorations en matière d'éducation à l'hygiène*

Une fois les améliorations planifiées, les plans d'action peuvent être mis en œuvre. Dans de nombreux pays, ces plans d'action se composent de plans pour parvenir à des programmes scolaires d'éducation à l'hygiène spécifiques au pays et à des supports pédagogiques appropriés. Ils ont également la part du développement de la formation des enseignants et proposent des directives pour les écoles qui veulent initier l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire. Des fonds doivent être alloués et il peut également être utile de prévoir des fonds spéciaux pour les écoles qui veulent mettre de nouvelles approches au banc d'essai.

5.1 Changer les programmes scolaires et développer des supports pédagogiques

Il est important que l'éducation à l'hygiène soit incorporée dans les programmes scolaires. Les opinions divergent sur le fait de savoir s'il est nécessaire d'en faire une matière à part entière ou s'il vaut mieux l'intégrer dans un programme plus vaste d'éducation sanitaire, d'économie domestique, de sciences naturelles ou d'éducation civique. Un atelier tenu en Afrique de l'Ouest a conclu qu'il n'était pas nécessaire de dispenser l'éducation à l'hygiène de manière indépendante, étant donné qu'il serait plus efficace de l'intégrer aux différents volets du programme, telles les sciences naturelles et l'éducation civique.

D'autres sont d'avis que pour donner à l'éducation de l'hygiène la place qu'elle mérite, il est nécessaire de la considérer comme une matière à part entière qui figure au nombre des sujets d'examen. En fait, ce qui importe le plus, c'est qu'une discussion s'engage pour savoir si l'éducation à l'hygiène doit faire partie ou non des programmes et, si oui, si les élèves seraient notés et passeraient un examen sur la question. L'UNICEF peut participer à cette discussion. Dans la plupart des cas, les supports pédagogiques devront être élaborés ou adaptés. Il est important que non seulement les matériels élaborés soient de bonne qualité, mais également qu'ils soient correctement distribués et utilisés par les enseignants et les élèves. Le matériel pédagogique devrait être basé sur la situation existante au sein des écoles et s'en inspirer.

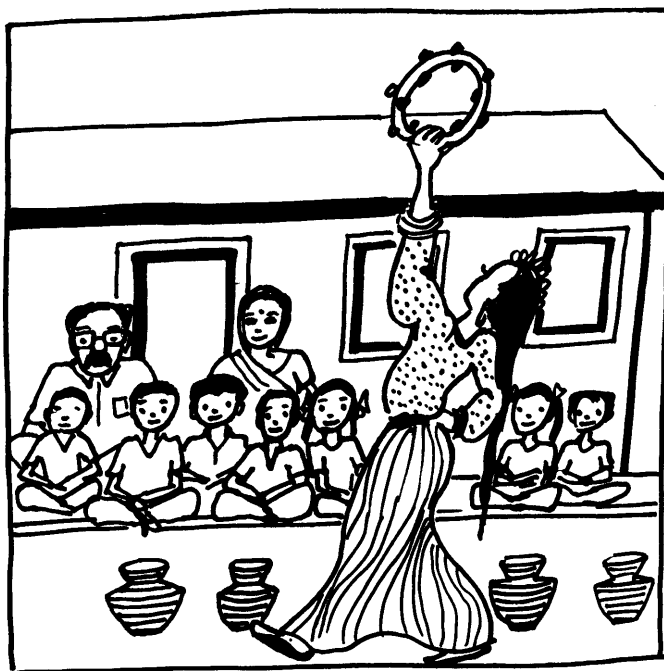
Souvent, l'assainissement en milieu scolaire n'est pas compris dans les programmes scolaires. Dans ces cas, il est important que les responsables de l'UNICEF examinent les manuels scolaires existants. Les livres de sciences naturelles peuvent souvent contenir des informations liées à la santé, comme sur le fait de se brosser les dents. L'importance de l'information ciblée et des messages orientés vers l'action peut être discuté avec l'Etat. Les messages clés pour la prévention des maladies à caractère diarrhéiques et des parasitoses sont : utilisez régulièrement les latrines et gardez-les propres, lavez vos mains au savon avant de manger ou de donner à manger à vos frères et sœurs, et lavez-les aussi après avoir déféqué, couvrez vos aliments. Ces messages sont plus importants pour la santé que le fait de recommander le brossage des dents. Pour faciliter la révision des manuels scolaires, il est important que les responsables de l'UNICEF connaissent la périodicité des révisions. En Inde, par exemple, elles ont lieu tous les cinq ans. La révision des programmes et des manuels scolaires est un objectif à long terme. En attendant que les programmes et les manuels scolaires adaptés deviennent disponibles, l'UNICEF peut, avec l'aide des pouvoirs publics, encourager la production de matériel pédagogique, avec comme objectif à court terme de veiller à ce que les écoles obtiennent des supports pédagogiques adaptés et en quantités suffisantes.

13. Conception et distribution du matériel pédagogique au Viêt-nam

Au Viêt-nam, on a ressenti qu'un engagement envers les enfants de la part des dirigeants à tous les niveaux et des membres de la communauté est décisif pour le développement de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire. Des campagnes comme "Love for Children" et "Children First" et "Convention on the Rights of the Child" ont matérialisé cet engagement.

En vue de susciter l'intérêt à grande échelle pour l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire, dix posters sur l'hygiène, la santé, l'assainissement et l'eau ont été conçus et distribués à toutes les écoles primaires. De plus, un bulletin d'information trimestriel est distribué à tous les ministères et à toutes les provinces.

Cela a eu pour conséquence l'augmentation de l'attention accordée aux écoles par les autorités locales et les organismes qui y sont rattachés, ainsi que par la communauté dans son ensemble. Suite à cela, beaucoup d'écoles ont mis en place des bilans de santé annuels des élèves, avec le soutien de la communauté et des centres médico-sociaux régionaux. Elles ont également pris des dispositions spéciales en matière de soins dentaires et ont entrepris des démarches supplémentaires pour favoriser la construction de latrines dans la communauté. Non seulement les écoles donnent l'exemple en construisant des latrines, mais elles encouragent également les élèves à convaincre leurs parents de construire des latrines, en faisant circuler des formulaires d'enregistrement.



14. Mise au point du matériel pédagogique au Népal

Au Népal, les messages en matière d'hygiène et d'assainissement sont inclus dans le programme scolaire d'éducation sanitaire. Comme on s'est rendu compte que la pratique régulière rendait l'éducation à l'assainissement plus significative, on a mis au point un module assainissement censé faciliter la conception et la réalisation des programmes d'assainissement à l'échelon des écoles primaires. Ce module est formé de cinq composantes majeures : création d'habitudes chez les élèves et éducation à l'hygiène et à l'assainissement ; construction d'installations sanitaires dans les écoles ; utilisation et entretien des ces installations ; organisation d'événements et d'activités extra-scolaires ; et programme de l'ouverture de l'école sur la communauté.

S'agissant de l'éducation à l'hygiène et à l'assainissement, les enseignants sont encouragés à renforcer les discussions par le recours aux démonstrations pratiques, à la répétition des messages lors des séances de prière et des événements sportifs, à la correction immédiate des mauvaises habitudes sanitaires et à la promotion de l'utilisation des installations sanitaires comme les latrines et les vide-ordures.

15. Incorporation de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire dans les programmes scolaires en Ouganda

Incorporer les sujets relatifs à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement dans les programmes scolaires d'Ouganda en tant que composantes des cours de santé et de sciences a été un défi formidable. La matière de sciences naturelles a dû être complètement refondue afin de traiter les thèmes relatifs au comportement humain et au traitement des maladies. Des méthodologies interactives étaient également introduites. Pour motiver les enseignants, il a fallu mettre au point de nouveaux livres et matériels pédagogiques et garantir le fait que ces thèmes figureraient au programme des examens nationaux. Cela a nécessité des essais sur le terrain et l'obtention de l'approbation du nouveau programme par toutes les parties concernées.

Les manuels et des " kits " scolaires élaborés ont finalement été approuvés au terme d'un processus qui a duré deux ans, après quoi ils ont été distribués à toutes les écoles primaires et secondaires du pays. Une enquête récente a indiqué que plus de 90% des écoliers connaissent les réponses aux questions clés sur l'hygiène et l'assainissement. Un élément crucial continue cependant de faire défaut : le manque d'installations matérielles qui permettraient de mettre l'éducation en pratique et une étude exhaustive des comportements pour voir si les élèves appliquent leurs connaissances. Jusqu'à présent, peu d'écoles en Ouganda sont équipées de latrines et ont accès à un approvisionnement en eau fiable.

16. Ajout de nouveaux éléments aux programmes scolaires en Inde

Une ONG indienne a ajouté de nouvelles dimensions aux programmes scolaires du Gujarat : promotion de kermesses pour enfants (Balmelas) et mise en avant des questions relatives à l'eau et à l'assainissement. Après l'approbation des nouveaux programmes scolaires par le gouvernement, on a introduit plus de méthodes fondées sur la participation des élèves et de méthodes pragmatiques d'enseignement des bonnes habitudes en matière d'hygiène personnelle et communautaire.

17. Supports pédagogiques innovants au Ghana

Au Ghana, les concerts sont une forme de divertissement populaire qui remonte au début de ce siècle. Les concerts et la musique vivante constituent une ressource pédagogique stimulante pour les élèves du primaire et du secondaire. Les concerts pourraient être davantage intégrés aux "études sur la musique et le divertissement populaires", récemment mises au programme des collèges et des lycées, car ils constituent un support pédagogique informel parfait pour les enfants et encouragent beaucoup la participation du public. Les suggestions recueillies consistent à attacher localement des groupes de concert aux écoles, pour monter des pièces de théâtre, apprendre aux enfants à faire du théâtre, à danser et à faire de la musique et pour aider les élèves à monter leurs propres groupes ou orchestres.

5.2 Former les enseignants et les soutenir

Pour que les enseignants deviennent réellement les promoteurs et les réalisateurs de l'hygiène et de l'assainissement dans leur école, il faut qu'ils aient un certain niveau d'engagement et de conscience en matière d'hygiène. Cela prend la forme :

- d'une connaissance active des relations entre eau, assainissement, comportement en hygiène et santé ;
- d'une conscience de leur importance en tant que modèles, aboutissant à un comportement exemplaire en matière d'hygiène ;
- de compétences en matière de participation active des élèves ;
- de la volonté de susciter eux-mêmes le changement, ou d'impliquer, si nécessaire, des tiers.

Si les enseignants sont motivés et enthousiastes, ils constituent la clé de voûte d'une éducation efficace à l'hygiène. Leur formation devrait également comprendre des méthodologies pédagogiques efficaces, comme les techniques reposant sur la participation des élèves. En vue de susciter ou de favoriser des améliorations en matière d'eau et d'assainissement, les enseignants ont besoin de savoir comment et où demander de l'aide, comment mobiliser la communauté, etc. La construction de latrines au domicile de l'enseignant va lui permettre d'accroître sa perception de l'importance des installations sanitaires et, en même temps, être un facteur motivant.

La sélection des enseignants à former doit être soigneusement opérée. Les critères de sélection comprennent : la capacité de l'enseignant à se comporter comme un modèle et à avoir de bons contacts avec la communauté, son intérêt sincère pour l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire. L'enseignant devra avoir la latitude de pousser parfois un peu plus loin les activités en ce domaine. Il faut veiller à ce que des enseignants des deux sexes participent à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire.

Toutefois, comme nous l'avons indiqué plus haut, les enseignants ne peuvent parfois pas tirer le meilleur parti de leurs connaissances et leur engagement que si les programmes scolaires ne prévoient pas l'éducation à l'hygiène, ou si les organismes ne répondent pas aux demandes en matière d'aide à la mise à disposition des installations d'eau et d'assainissement. La formation des enseignants ne doit, par conséquent, jamais être effectuée isolément d'où la nécessité de la coopération entre organismes.



La formation professionnelle de base des enseignants doit comprendre l'éducation relative à l'hygiène et à l'assainissement et l'éveil aux méthodes d'enseignement par la participation. Les enseignants qui sont déjà en poste devraient avoir l'opportunité de mettre à jour leurs connaissances et leurs compétences en la matière. Des ateliers interdisciplinaires réguliers réunissant enseignants, membres du personnel soignant, planificateurs, etc. peuvent contribuer considérablement à la nécessaire coopération et coordination des activités.

Bien qu'il soit nécessaire d'inscrire l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire dans le programme des institutions de formation des enseignants, cela représente, dans beaucoup de cas, un objectif à long terme. Insérer cette matière au programme des instituts pédagogiques ne permet pas d'atteindre les enseignants qui ont été déjà formés. Tant que l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire ne constitue pas une partie intégrante du programme des institutions de formation des enseignants, on peut mettre en place un objectif à court terme de formation des enseignants par l'intermédiaire, par exemple, de séances d'orientation d'une ou deux journées pendant les vacances.

18. Formation de techniciens au Zimbabwe

Au Zimbabwe, le ministère de la Santé a formé des techniciens chargés de la salubrité de l'environnement en vue de sensibiliser les enseignants et les élèves des écoles à l'hygiène et à la construction ou à l'amélioration des installations relatives à l'assainissement des établissements scolaires. Grâce à un concours financier du Fonds de développement du Directeur général pour l'action axée sur l'éducation à l'hygiène en milieu scolaire, le Service communautaire d'approvisionnement en eau et d'assainissement a pu prêter assistance au ministère, non seulement pour la formation de plus de techniciens chargés de la salubrité du milieu mais également pour l'élaboration d'une série d'outils participatifs d'éducation à l'hygiène dans les écoles primaires (supports visuels et plans de cours). Les techniciens ont également appris à faire participer les élèves à la mise en place de citernes pour le lavage des mains.

Pendant la phase de l'élaboration de ces outils d'éducation à l'hygiène, quarante techniciens chargés de la salubrité du milieu ont été formés tandis que quatre écoles proches du centre de formation s'équipaient de citernes pour le lavage des mains. De cette façon, les techniciens, les enseignants et les élèves ont pu participer à l'élaboration du matériel éducatif.

En mettant en place ce processus de formation et d'élaboration d'outils participatifs, le Zimbabwe s'est doté d'un ensemble de supports pédagogiques et de formation, ainsi que d'un appréciable noyau central de techniciens maîtrisant les méthodes participatives.

19. Formation des enseignants en Ouganda

En Ouganda, des centaines d'enseignants ont reçu une formation appropriée en matière d'éducation à l'hygiène. Les principes d'assainissement, d'hygiène et d'eau ont fini par figurer au programme de tous les examens présentés aux différents échelons nationaux.

5.3 Activités pilotes

Dans certains cas, il est utile de tester, sur une échelle limitée, les approches innovantes dans un programme pilote d'assainissement en milieu scolaire. Les approches réussies, qu'elles soient nouvelles ou existantes, peuvent être utilisées pour recommander l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire à l'échelon national. Elles peuvent, de même, susciter un véritable engagement de la part des personnes concernées. Des exemples de programmes innovants figurent ci-dessous.

20. Formations destinées aux membres des comités des eaux et aux enseignants du Gujarat en Inde

Une ONG du Gujarat (CHETNA) a organisé mensuellement des formations sur la santé destinées, entre autres, aux membres des comités des eaux (Pani Panchayat) et aux enseignants, dans le but d'améliorer leurs connaissances sur les questions liées à l'eau et à l'assainissement et leurs compétences pédagogiques en matière d'éducation à l'hygiène. Certains membres particulièrement enthousiastes ont mis en place, pour les enfants de leur région, des activités de gestion et de maintenance des eaux, en imposant des amendes aux personnes qui utilisent l'eau à mauvais escient ou ne veillent pas à l'hygiène des bornes-fontaines et en reversant les sommes perçues à l'école maternelle locale. Des groupes de jeunes ont également été créés pour garder propres les environs des bornes-fontaines. Dans le cadre d'une formation spéciale, les enseignants ont appris des manières nouvelles et innovantes d'exposer des thèmes comme l'hygiène communautaire, les maladies issues de l'eau ou liées à l'eau et le bon entretien des bornes-fontaines. Ils ont également reçu des supports pédagogiques pouvant les aider à appliquer dans leurs classes ces nouvelles méthodes d'apprentissage.

21. Un programme pilote au Lesotho

Au Lesotho, l'Equipe d'amélioration de l'assainissement urbain (USIT) fait, au niveau régional, la promotion de l'amélioration des méthodes d'hygiène, tant dans les écoles que dans les foyers.

La promotion des latrines ventilées améliorées se fait au travers de :

- la projection de diapositives et la distribution de dépliants explicatifs rédigés en anglais et dans la langue locale ;
- la formation des auxiliaires de santé aux principes de fonctionnement des latrines ventilées améliorées et des fabricants locaux aux techniques d'amélioration de la construction de leurs latrines classiques à revêtement de zinc ;
- la construction de latrines de démonstration ;
- l'explication des latrines ventilées améliorées à la radio et dans les journaux ;
- l'éducation sanitaire.

A ce jour, l'USIT a équipé douze écoles de latrines et d'autres sont en construction. Les élèves, comme les enseignants, participent à des séances sur l'éducation sanitaire après la construction des latrines, juste avant leur mise en service, et au début de chaque année scolaire au bénéfice des nouveaux venus. L'USIT forme également les enseignants afin qu'ils puissent incorporer ces nouvelles informations dans l'enseignement qu'ils dispensent tout au long de l'année. Les enseignants sont responsables de la supervision, de la maintenance et de la propreté des latrines de l'école.

Au début de chaque année, l'USIT procède à une inspection des latrines scolaires pour détecter d'éventuels problèmes. Dans les premiers temps, il y en a eu beaucoup : des portes étaient cassées presque chaque semaine et les couvercles des latrines étaient volés et parfois, on ne les retrouvait pas ; les communautés voisines de l'école utilisaient les latrines pendant les vacances scolaires et la nuit, et les latrines étaient donc dans un état particulièrement lamentable à la reprise des cours. On a cependant constaté que les élèves eux-mêmes pouvaient être responsables de la saleté et du vandalisme.

L'équipe a recommandé que les bâtiments abritant les latrines soient équipés de portes principales en acier qui pourraient être verrouillées après la fin des cours et pendant les vacances scolaires. Elle a également préconisé l'installation de portes à ressorts qui se refermeraient sans claquer.

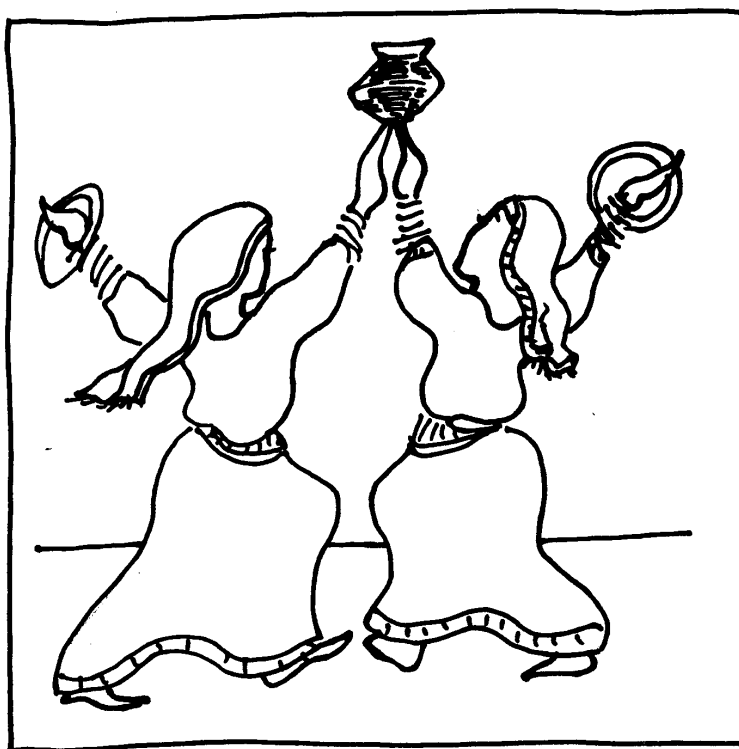
22. Un programme pilote au Viêt-nam

Après l'adoption des programmes et des manuels scolaires élaborés par le Groupe consultatif technique, les livres ont été utilisés dans le cadre d'un projet expérimental concernant 88 écoles du Viêt-nam, dont les instituteurs ont ainsi été formés aux techniques d'éducation sanitaire. L'examen de ces manuels a révélé qu'ils insistaient particulièrement sur le lavage des mains, l'hygiène personnelle et l'utilisation et la maintenance des installations d'approvisionnement en eau et des latrines. Cela a mis en lumière la nécessité de doter toutes les écoles primaires d'installations relatives à l'approvisionnement en eau et de les équiper d'installations pour l'assainissement. L'UNICEF a financé un programme pilote de construction de latrines à fosse septique, de puits forés équipés de pompes à main et de réservoirs de filtration ou de stockage des eaux. L'évaluation qui a suivi a révélé que :

1. les latrines avaient été conçues pour un nombre d'utilisateurs supérieur au nombre réel ;
2. le rapport entre le nombre de latrines pour garçons et le nombre de latrines pour filles n'était pas optimal, de même que le rapport entre le nombre d'urinoirs et le nombre de latrines proprement dites ;
3. il n'y avait pas suffisamment d'installations pour se laver les mains ;
4. les spécifications relatives aux matériaux de construction devraient dépendre de ce qui est disponible au plan local.

Les résultats de l'évaluation ont été mis à contribution dans les plans de systèmes de sanitaires et une brochure contenant des plans d'installations sanitaires pour les écoles a été élaborée. Cette brochure, accompagnée de directives d'utilisation et de maintenance des installations en question, a été distribuée aux écoles. Les résultats de cette phase pilote ont fait l'objet d'un débat lors d'un atelier d'évaluation. Il a été décidé d'appliquer le projet à plus grande échelle et, de surcroît, le ministère de l'Éducation et de la Formation s'est engagé à prendre à sa charge une partie des coûts de construction. Les contributions du ministère et de l'UNICEF représentent les deux tiers du total des coûts de construction. Les parents d'élèves et les Comités populaires locaux fournissent le reliquat en espèces, en travail ou en nature.

Suite à une nouvelle baisse de la contribution de l'UNICEF, le Département provincial pour l'éducation a décidé d'accroître son soutien aux écoles. Sous sa supervision, des installations sanitaires ont été construites dans les écoles par l'office régional de construction (sous contrat) ou par des maçons locaux (désignés par le Comité populaire local).



23. Participation des Comités d'établissements scolaires au Bangladesh

En 1995, une étude a été conduite au Bangladesh pour examiner la possibilité de mettre en œuvre le programme d'assainissement en milieu scolaire à travers les comités d'établissement. L'engagement des comités d'établissement a été introduit pour remédier à un certain nombre de problèmes. Le processus de mise en place du programme prenait trop de temps, la qualité des constructions n'était pas satisfaisante, de nombreuses installations sanitaires n'étaient pas utilisées ou étaient en mauvais état, très peu d'écoles avait un plan de maintenance et aucun des travaux de construction n'avait été achevé dans les délais prévus. En conséquence, il a été décidé de procéder, dans un petit nombre d'écoles, à une expérience dans le cadre de laquelle la responsabilité de la mise en œuvre du programme serait retirée aux entreprises sous contrat pour être transférée aux comités d'établissement. Les comités d'établissement ont assumé l'entière responsabilité des travaux de construction, des fonds, des matériaux et des plans.

Une enquête a révélé que dans les écoles choisies pour l'expérience, les travaux ont été achevés moins d'un mois après la signature des contrats ; la qualité des constructions conforme aux plans ; la gestion des fonds plus efficace et la qualité des matériaux conforme aux spécifications. Les comités d'établissement qui étaient engagés dans l'expérience ont proposé quelques mesures d'amélioration : ils ont demandé que les comités eux-mêmes et les maçons bénéficient de séances d'orientation avant que les fonds ne leur soient confiés, et que des responsables de l'Etat et de l'UNICEF leur rendent visite régulièrement. L'étude précisait en conclusion que les résultats d'une répliation à grande échelle étaient difficiles à prévoir, car au cours de l'expérience, il a été possible d'instaurer une supervision et une surveillance continue étroites grâce à la faible envergure du projet. Il n'est pas certain qu'une surveillance continue similaire puisse être assurée dans le cadre d'un projet à plus grande échelle.

24. Un projet pilote en Guinée

En Guinée, depuis 1987, le Programme sur l'eau et l'assainissement (WES) a pris en charge les activités d'assainissement en milieu scolaire en formant les maçons des villages aux technologies adaptées aux écoles et à la construction de latrines hygiéniques. En 1994 a été lancé un projet qui associait l'éducation à l'hygiène au programme de constructions, afin d'améliorer les effets sur la santé des enfants scolarisés. Dans ce projet, l'UNICEF collabore avec le Gouvernement de la Guinée et des ONG. Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- contribuer à un environnement scolaire et communautaire assaini ;
- contribuer à diminuer l'incidence chez les enfants scolarisés des maladies liées à l'eau et aux conditions sanitaires.

Certains des objectifs spécifiques du programme sont :

- inciter les élèves à améliorer leur environnement immédiat ;
- inciter les élèves à promouvoir, auprès de leur famille et de leur communauté, un meilleur assainissement de l'environnement et une meilleure hygiène personnelle ;
- inciter les élèves à promouvoir la construction d'installations de stockage des déchets et des ordures et le bon usage et la maintenance des installations dont leur famille et leur communauté disposent.

La stratégie visant à atteindre ces objectifs passe par la création, au sein des écoles, de clubs-environnement, dont la première tâche consiste en l'amélioration des installations sanitaires de leur école. Ces clubs bénéficient du soutien de plusieurs organisations travaillant dans les domaines de la santé et de l'assainissement. L'UNICEF assiste le programme par le biais d'une publication trimestrielle et de trois modules pédagogiques mis à disposition des enseignants ; traitant respectivement de l'eau, de l'assainissement et de l'éducation à l'hygiène.

25. Activités pilotes dans le Gujarat, en Inde

Dans l'Etat du Gujarat, les enseignants constituent la clef de voûte de l'organisation et du déroulement des kermesses pour enfants dans les villages de la région du Santalpur. Ces fêtes durent deux jours et, en moyenne, 80 à 200 enfants de différents villages y participent. Au nombre des activités proposées aux enfants, il y a, tôt le matin, une fête villageoise lors de laquelle ils scandent des slogans ayant trait à la santé, des activités de nettoyage de divers endroits du village ; la participation à la tenue de stands illustrant différentes questions liées à l'eau et à l'assainissement ; des spectacles culturels en soirée lors desquels les enfants et les enseignants participent à des sketches ou des tours de chant et de danse articulés autour du thème de la santé, ainsi que le fait d'élaborer un plan d'action pour leur propre village. A ce jour, 20 kermesses d'enfants ont été organisées dans le Santalpur. Deux d'entre elles ont proposé un spectacle de marionnettes. Plus de 200 enseignants ont participé aux différents programmes de formation. Ils ont eu le sentiment d'avoir appris de nouveaux concepts dans le domaine de la santé, et notamment en matière d'eau et d'assainissement. Cela a constitué leur premier contact avec l'éducation sanitaire et ils ont eu le sentiment qu'ils avaient appris à mieux communiquer et que c'était le début d'un processus visant à intéresser les enfants à l'éducation. La publication "Pani ni Vaat" en est à son troisième numéro et lors de visites de suivi dans les villages, on a pu voir des exemplaires de cette publication accrochés aux murs de nombreux centres (ICDS) et des écoles.

DEUXIEME PARTIE

EDUCATION A L'HYGIENE ET ASSAINISSEMENT A L'ECHELON SCOLAIRE ET COMMUNAUTAIRE

On croit souvent que la responsabilité de l'état de salubrité des écoles incombe aux administrations nationales et locales. Cependant, des moyens financiers et humains limités, probablement en raison de programmes d'ajustement structurels, les empêchent de le faire. Nous comptons, par conséquent, de plus en plus sur les élèves, les enseignants, les parents et la communauté afin d'améliorer les conditions du milieu des écoles, notamment par la construction et la gestion de diverses installations scolaires. Des programmes HAMS pourront être mis en place en plusieurs étapes. Celles-ci seront plus amplement détaillées dans cette partie du manuel. La situation de départ ne sera pas la même pour toutes les écoles. Aussi l'importance accordée à l'une ou l'autre étape devra-t-elle être laissée à l'appréciation personnelle des écoles et des communautés.

6. *Créer, à l'échelon scolaire et communautaire, des conditions propices au programme d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire*

Assurer le succès d'un programme HAMS, c'est d'abord lui créer des conditions favorables. Cela veut dire qu'il faut le budget nécessaire, des enseignants bien préparés pour faire du programme HAMS un travail d'équipe. Il faudra multiplier les contacts avec d'autres organisations actives au niveau de la communauté, pour donner plus de poids aux activités scolaires.

6.1 Attribution du budget

L'installation d'équipements en eau et assainissement tout comme l'amélioration de l'éducation à l'hygiène coûtent cher. Même quand les équipements et la formation des enseignants sont pris en charge par les programmes de développement, il reste à prévoir les fonds nécessaires au bon fonctionnement et à l'entretien des diverses installations et à l'élaboration des outils pédagogiques.

6.2 Travail d'équipe des enseignants

Il est envisageable d'intégrer l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire aux diverses matières enseignées dans les écoles sans avoir pour autant besoin de plus d'heures de cours. Les enseignants de santé peuvent évoquer les rapports entre maladies et comportement en matière d'hygiène. Les enseignants de mathématiques peuvent intégrer dans leur cours de statistique les 'recherches' menées parmi les élèves sur la prévalence de certaines maladies et sur l'observation de bonnes pratiques hygiéniques. Les enseignants de sciences peuvent parler de la pollution de l'environnement et des conséquences fâcheuses au niveau de la nappe phréatique. Les enseignants de dessin peuvent encourager les élèves à élaborer des supports visuels pour faire passer des messages sur l'hygiène. Dans les écoles de formation technique et professionnelle, les élèves peuvent participer à la construction des installations. S'engager sur une formule globale, assurer la cohérence des éléments constitutifs de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire et prévoir les étapes selon un calendrier défini au mieux, c'est dire la nécessité absolue du travail d'équipe. Le développement d'une vision commune, la définition des objectifs, l'établissement d'un plan d'action, le partage des tâches et la définition d'un calendrier sont tous autant de préalables à la réussite de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire.

26. Suivi continu au Niger

L'utilisation d'une louche pour puiser l'eau d'un récipient a été promue dans le cadre d'un programme d'approvisionnement en eau des communautés du Niger.

Dans le cadre du programme HAMS, un système de suivi a été mis en place afin de vérifier la présence effective des louches au domicile des enfants. Ces derniers notaient les données sur des fiches qui, remises aux enseignants, permettaient à ceux-ci de les exploiter pendant le cours de mathématiques (par exemple, calcul du pourcentage de fiches de données rendues et celui de foyers munis de louches) et d'aborder les problèmes de santé en rapport avec la pollution de l'eau.



Tout au long des diverses phases d'un programme HAMS, il faut veiller à ce que les enseignants ne soient pas submergés de travail, auquel cas ils ne tarderaient pas à décrocher et perdre tout intérêt aux activités d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire. Les ministères de l'Education se montrent en général peu coopératifs parce qu'ils considèrent que les enseignants auront alors tant à faire qu'ils ne pourront pas s'acquitter de leur tâche principale, à savoir " boucler " le programme officiel. Le seul moyen de résoudre ce problème est de ne rechercher la contribution des enseignants que pour des activités valables et assorties d'objectifs réalistes.

6.3 Contacts avec d'autres organisations

Les écoles ne sont pas des entités isolées de la communauté et elles ne devraient pas être considérées comme telles. Cela vaut tout particulièrement pour toutes les questions susceptibles d'avoir un retentissement sur la santé des élèves et des autres membres de la communauté. Les centres médico-sociaux, associations religieuses, clubs pour femmes ou club de jeunes peuvent participer dans tel ou tel programme de santé, ce qui permet la conjugaison et le renforcement des efforts des uns et des autres.

7. *Evaluer les conditions actuelles à l'échelon scolaire et communautaire*

Avant la formulation d'objectifs et l'élaboration d'un plan d'action, il conviendra de faire recours à une évaluation des besoins, dite participative, des conditions de santé des garçons et filles, de leur comportement en hygiène, des équipements existants, du programme scolaire en vigueur, des qualifications professionnelles des enseignants, des matériels pédagogiques et enfin du budget disponible.



7.1 **Analyse participative des problèmes et évaluation des besoins**

Bien qu'un enseignant ou un comité scolaire puisse souligner la nécessité, c'est au directeur d'école de prendre l'initiative de l'analyse du problème et de l'évaluation des besoins. La réalisation de l'opération peut en être confiée à un enseignant, à condition qu'il ait une certaine affinité avec l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire, avec la participation d'autres enseignants. Conduire l'analyse ou l'évaluation d'une manière participative veut dire qu'élèves, membres de la communauté, voire le personnel du centre médico-social soient impliqués effectivement au niveau de sa conception et de sa mise en œuvre. Cela aura pour avantage non seulement l'obtention de données utiles et précises, mais encore un début de motivation des personnes engagées dans les activités visant à l'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire. L'intégration des enfants à cette phase revêt une grande importance. L'expérience démontre que leur implication peut être le premier pas sur la voie d'une participation immédiate au programme. Il n'est, d'ailleurs, pas impossible que des changements de comportement surviennent déjà en phase d'analyse et évaluation.

Au Togo, des informations avaient été recueillies dans le but de créer un programme d'éducation à l'hygiène au niveau de la communauté. Cela comprenait aussi un débat avec les directeurs d'écoles primaires. Dans un certain nombre de cas, ce type d'échange d'idées a déjà abouti à une meilleure utilisation des filtres de prévention du ver de Guinée.

Dans le domaine de l'assainissement les points suivants sont à prendre en considération :

- présence de latrines et leur rapport numérique par rapport aux filles et garçons
- état de propreté des latrines et disponibilité de matériel de nettoyage
- évacuation des eaux usées
- élimination des déchets
- accessibilité des latrines pour toute la population scolaire
- conception des latrines

Dans le domaine de l'approvisionnement en eau, les points suivants sont à prendre en considération

- présence de robinet, de pompe ou de citerne
- conception de l'installation et accessibilité aux petits
- état de la source
- disponibilité de l'eau aux fins suivantes :
 - latrines à siphon d'eau
 - toilette intime
 - lavage des mains
 - eau potable
- dispositifs d'entretien, y compris la disponibilité de pièces de rechange.

Dans le domaine de l'évaluation des comportements en hygiène des garçons et des filles, les points suivants doivent retenir une attention particulière :

- boisson sans risques
- sécurité en matière de manipulation et de stockage de l'eau
- lavage des mains après les selles et après avoir touché à la nourriture
- utilisation des latrines aux fins de défécation
- utilisation des latrines ou des urinoirs aux fins de miction
- nettoyage régulier des installations
- réflexe de recouvrir la nourriture

L'évaluation du programme scolaire pourrait être effectuée en s'aidant des points suivants:

- l'éducation à l'hygiène fait partie du programme scolaire
- l'éducation à l'hygiène fait partie des sujets obligatoires aux examens
- les comportements, connaissances et attitudes constatés constituent le point de départ du programme d'éducation à l'hygiène.
- l'utilisation des méthodes participatives
- l'éducation à l'hygiène est basée sur les conditions de vie réelles et sur les comportements au quotidien.

Les méthodes d'évaluation incluent notamment des discussions avec enseignants, élèves, parents et membres de la communauté, l'observation directe et des exercices participatifs comme:

- dessin de cartes des voisinages indiquant les sources d'eau, latrines, points de ramassage des déchets et, si possible, les endroits constituant un risque pour la santé
- histoires inachevées

- trois piles de cartes à trier (bon, mauvais ou sans rapport)
- dessins.

7.2 Présentation et analyse des conclusions

Il est important que l'information sur les installations existantes et les comportements affichés en hygiène soit notée de manière à ce qu'elle soit compréhensible et accessible aux enseignants, élèves et membres du comité scolaire et qu'elle soit analysée sous forme de débat avec les groupes cités. Il est probable que le processus même de collecte, de notation et d'analyse des informations engage déjà la prise de mesures.

L'enregistrement et l'analyse des données permettront aux enseignants dans d'autres domaines de bifurquer sur l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire pendant les cours. Les cours de mathématiques se prêteraient, par exemple, à faire des calculs relatifs à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire en déterminant le pourcentage des élèves ayant des latrines à la maison ou bien le rapport numérique par rapport aux filles et latrines existantes. Les cours de dessin pourraient être une aide aux élèves dans la visualisation graphique des données, ce qui permettra de mettre les résultats à la portée des élèves en bas âge et des membres analphabètes de la communauté.

27. Evaluation participative des besoins à Madras

A Madras, une analyse participative des problèmes et une évaluation des besoins ont été conduites dans dix écoles. L'évaluation consistait dans la mise en carte de l'enceinte scolaire, indiquant tous les problèmes liés à l'assainissement et à l'approvisionnement en eau. A partir de cette carte, les problèmes étaient discutés et de possibles solutions étaient dégagées. Il semblait souvent qu'enseignants et élèves penchaient plutôt vers les solutions coûteuses avant de se rendre compte des solutions à coûts faibles dont la réalisation pouvait être entreprise sans aucune aide extérieure. Lors de l'évaluation, élèves et enseignants étaient priés d'indiquer parmi les solutions retenues celles de faible coût et réalisables sur le court terme et les autres plus coûteuses et réalisables seulement sur le long terme. Grâce à cette démarche, les enseignants et les élèves se sont rendus compte qu'ils étaient capables de faire beaucoup plus de choses qu'ils ne pensaient. Suite à quoi il s'est produit, dans un certain nombre d'écoles, un effet d'auto-amélioration telle une collecte d'argent auprès des parents permettant l'achat d'une poubelle pour la classe, ou la mise à profit d'une partie du budget scolaire permettant l'achat d'un balai et d'un seau pour nettoyer les latrines tout comme d'un cadenas pour fermer ces dernières pendant les fins de semaine.

8. *Planifier les améliorations*

La planification des améliorations comprend la définition des objectifs et des résultats et l'élaboration d'un plan d'action. Il est important que l'approche participative empruntée pendant l'évaluation se poursuive aux phases suivantes de l'élaboration de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire.

8.1 Définition des objectifs et élaboration d'un plan de travail

Après avoir terminé l'évaluation participative des besoins, un programme HAMS va pouvoir commencer. L'information disponible permet de définir un ordre de priorités. Il est essentiel, à ce stade, de formuler des objectifs clairs et nets faisant la part aux composantes matérielle (équipements en eau et assainissement) et de fonctionnement (utilisation des équipements et changements au niveau du comportement).

Les objectifs doivent non seulement être spécifiques, mesurables, applicables, réalistes et limités dans le temps mais encore respecter le budget et la main-d'œuvre prévus ou disponibles. On pourrait encourager la coopération avec un centre médico-social, à condition toutefois que les objectifs formulés au niveau de l'école correspondent à ceux du centre dans le domaine de l'éducation à l'hygiène.

Après avoir défini les objectifs, des plans d'action peuvent être établis avec tous les acteurs concernés : élèves, enseignants, parents, membres de la communauté et personnel du projet. La participation des enseignants et élèves est primordiale, étant donné que ce sont eux qui jouent un rôle clé dans la réalisation du programme.

Si le budget et la main-d'œuvre ne sont pas disponibles, alors le plan d'action doit inclure des activités permettant de les obtenir. Il est recommandé d'avoir une contribution substantielle en finances ou en main-d'œuvre de l'école et de la communauté. Cela renforcera d'autant le sens de la responsabilité vis-à-vis des équipements comme s'ils étaient les leurs. La définition d'un calendrier et l'attribution des responsabilités sont d'une très grande importance.

28. Plans annuels de santé aux écoles du Kerala

Au Kerala, les écoles participant au programme d'assainissement et d'approvisionnement en eau des Unités socio-économiques avaient des clubs scolaires de santé animés par un enseignant formé. Ces clubs comptaient cinq garçons et cinq filles par classe. Ils avaient instauré un plan annuel de santé pour l'école et en assuraient la mise à exécution et géraient des statistiques mensuelles sur l'hygiène. Ils veillaient aussi sur l'état de propreté des classes, des installations sanitaires et des abords de l'enceinte scolaire.

29. Stratégie prévoyant la mise à disposition de gobelets individuels

Au Ghana, le Programme eau et assainissement de la Volta (VRWSP) a souhaité aider les écoles à s'engager dans des activités susceptibles de munir chaque élève d'un gobelet individuel. Les responsables du projet ont mené des discussions avec la direction d'école et le comité d'établissement scolaire. Il était décidé que les élèves fabriqueraient et vendraient des paillassons faits de paille de maïs. Les recettes ont servi à acheter des gobelets pour boire.

8.2 Choix des options techniques convenables pour les écoles

Une sélection adéquate des technologies est importante. Il faut que les responsables d'écoles soient au courant des conditions et préférences locales relatives à la conception technique et à l'utilisation des installations sanitaires. La participation des élèves, des membres de la communauté et des artisans locaux garantira la conception la plus adéquate. Les membres de la communauté seront amenés, par conséquent, à se construire des installations similaires chez eux. Dans le cadre des programmes HAMS soutenus par l'UNICEF, les formules d'assainissement tiennent compte de la spécificité du pays ciblé. Elles sont élaborées en étroite collaboration avec les Travaux publics et les Ministères de l'Eau et comprennent les deux types d'installations, c'est-à-dire assainissement et approvisionnement en eau. Les premiers concernent notamment :

- élimination des excréments
- drainage
- élimination des déchets

Les seconds concernent notamment :

- latrines à siphon d'eau
- toilette intime
- lavage des mains
- boisson

Malgré le caractère détaillé des conceptions techniques des diverses installations contenues dans les formules d'assainissement présentées, une certaine souplesse est indiquée : ils pourraient devoir subir quelques modifications selon la situation et les besoins existants sur place. Il convient de réfléchir, à un stade précoce, sur la question de savoir comment le programme HAMS pourra être étendu aux écoles et aux communautés non incluses au programme, faute de quoi le programme risque de ne pas avoir l'impact voulu, vu que l'Etat et l'UNICEF ne sont pas en mesure d'atteindre l'ensemble des écoles et des communautés d'un pays. A cet égard, la participation du secteur privé et des ONG pourrait être prise en considération. Ainsi, en Inde, le secteur privé a participé à l'organisation de marchés relatifs à l'assainissement, où il est possible d'acheter des matériaux et matériels de construction et de maintenance pour les installations sanitaires ; de trouver les références de maçons compétents et d'obtenir de l'information sur le comportement en hygiène.

Le choix précis de l'emplacement des installations est important et devrait être le fait des seuls enseignants, élèves et techniciens. Sur ce point, l'engagement actif des écoles et des communautés est susceptible de renforcer leur sens de responsabilité vis-à-vis des matériels comme s'ils étaient les leurs, ce qui contribuera finalement au changement des comportements.

30. Choix de technologie à Pune

A Pune, Maharashtra, en Inde, les conceptions standard de différents types de latrines ont été revues et adaptées aux besoins et à la situation sur place. Cela a eu pour résultat que la presque-totalité des habitants de Pune est dotée d'installations sanitaires. Des solutions ont même été trouvées dans le cas de maisons peu spacieuses : les fosses se situent sous les maisons et dans un seul cas, chose remarquable dans un contexte indien, une latrine à siphon d'eau a été construite au beau milieu de la salle de séjour. Le programme a connu le succès grâce à un habitant ayant vécu plus de 20 ans dans la ville et qui a consacré une grande partie de son temps à la motivation et à la promotion dans le domaine de l'amélioration sanitaire et grâce également à la grande souplesse avec laquelle les conceptions standard ont été utilisées.

APPROVISIONNEMENT EN EAU

Dans le cas d'une école n'ayant pas son système propre d'approvisionnement en eau, les élèves et les enseignants peuvent se voir obligés de recourir à la source d'eau locale, polluée ou non. Au Burkina Faso, ces pratiques ont conduit à des conflits avec la communauté locale.

Si l'eau est nécessaire pour évacuer les selles ou bien pour la toilette intime, il faudrait que le point d'eau soit à proximité des latrines. En présence d'un point d'eau situé loin des latrines, il se peut que les selles ne soient pas bien évacuées, que des engorgements se produisent et enfin que les latrines ne soient plus utilisées.

Il en est de même des installations de lavage des mains, celles-ci devant également se situer à proximité des latrines, étant donné que le lavage des mains après les selles est très importante. Ces installations doivent être dotées d'un emplacement pour le savon ou autres produits nettoyants.

Les formules d'assainissement comprennent des équipements d'approvisionnement en eau. Ces formules comportent les solutions techniques adéquates pour les écoles, tels un puits doté d'une pompe à main ou un robinet à usage public. A défaut de formules d'assainissement ou dans le cas d'écoles ne faisant pas l'objet d'un programme HAMS, il existe des moyens d'amélioration de la situation en déployant des initiatives personnelles : l'on pourrait penser à l'installation d'un baril en guise de réceptacle des eaux de pluie ou bien à la mise en place de simples dispositifs de lavage des mains.

Au cas où une pompe à main ou bien une installation raccordée ne fourniraient pas la quantité d'eau nécessaire aux heures de forte demande (par ex. aux récréations), une citerne d'appoint peut s'avérer indispensable. Toute citerne doit être équipée d'un robinet, évitant ainsi la contamination de l'eau en raison d'un puisage indu à coup de gobelets. En région rurale, il existe des écoles équipées de systèmes de captage des eaux de pluie qui consistent en des gouttières et des citernes recueillant les eaux. L'installation des systèmes se fait parfois sans aucune aide extérieure.

31. Le choix de la bonne technologie des installations d'approvisionnement en eau en milieu scolaire et les considérations à faire entrer en ligne de compte

Services techniques

niveau de service exigé, sources d'eau existantes et potentielles ainsi que leur qualité et capacité, capital et coûts de fonctionnement et de maintenance des options techniques, besoins en savoir-faire techniques au niveau local aux fins de construction, fonctionnement et maintenance, besoins en pièces de rechange ainsi que la fiabilité de leur fourniture.

Etat

travaux de construction par l'Etat ou, si nécessaire, avec le soutien du secteur privé ou des ONG, capacité de soutien technique (village, ville, région) pour la maintenance (secteur public et secteur privé), disponibilité de pièces de rechange, coopération entre ministères concernés (Santé, Technique, Education), formation des opérateurs.

Communauté et Ecole

nombre d'élèves, d'enseignants et effectifs en personnel, consommation totale estimée, consommation estimée aux heures de forte demande, niveau de service exigé, capacité à faire face aux coûts de fonctionnement et de maintenance, capacité des moyens et volonté d'assurer le maintien des installations, précisions sur la façon d'assurer la maintenance avant le début des travaux, type actuel d'approvisionnement en eau de l'école, aspects culturels.

Les écoles implantées dans les quartiers urbains à faible revenu, à forte densité démographique et raccordées au système municipal peuvent s'exposer aux contraintes suivantes : arrivées d'eau irrégulières ou intermittentes, basse pression, eau de qualité inférieure, approvisionnement insuffisant. Cette dernière contrainte risque de se faire sentir surtout pendant les récréations et juste avant et après les classes. La capacité du système d'approvisionnement devrait tenir compte de la forte demande aux heures citées. Les écoles concernées par ce problème procèdent souvent à l'installation de barils ou de réservoirs d'appoint pour parer aux carences du système municipal.

Tous les facteurs cités demandent examen et appréciation avant de pouvoir choisir la technologie adéquate.

ASSAINISSEMENT

Il existe un risque réel de pollution aux abords des endroits à forte concentration humaine, comme les écoles. Raison pour laquelle il convient de prévoir l'installation d'équipements sanitaires.

Équipements d'élimination d'excrements

Pour les écoles, trois types de systèmes d'élimination des matières fécales sont recommandés : latrines à fosse simple, latrines ventilées améliorées et latrines à siphon d'eau. Les latrines ventilées améliorées sont particulièrement indiquées aux écoles situées dans des endroits se caractérisant par l'absence ou la carence d'eau à proximité des latrines aux fins d'évacuation des selles ou dans des endroits où on utilise les pierres ou les bâtons pour le nettoyage. On peut retenir la solution des latrines à siphon d'eau si les quantités d'eau disponibles sont suffisantes et qu'il est permis de s'attendre à une bonne maintenance. L'intérêt de la maintenance vaut surtout pour les latrines à siphon d'eau, faute de quoi elles transformeront rapidement en lieu infréquentable. Dans les pays asiatiques, il y a une préférence marquée pour les latrines à siphon d'eau et ce malgré l'absence d'eau à proximité des lieux et certains doutes sur la question de savoir qui s'occupera de leur maintenance. Les trois types de latrines citées sont recommandés mais cela n'empêche la présence de nombreux choix de latrines pour les écoles et les foyers. La présence de latrines, quelles qu'elles soient, vaut mieux que leur totale absence !

Le nombre nécessaire de latrines fera l'objet de discussion avec les services techniques. On peut considérer, à titre indicatif, une latrine pour une vingtaine d'élèves.

32. Quel est le nombre de latrines nécessaires pour une école ?

Certains aspects sont à prendre en considération :

- Y a-t-il des urinoirs disponibles pour les garçons ? Si tel est le cas, on aura besoin de moins de latrines
- Quel est le pourcentage de garçons par rapport aux filles ? En présence d'urinoirs, il faudra moins de latrines aux garçons
- Les enfants ont-ils le droit de quitter la classe pour aller aux latrines ? En cas de réponse négative, les latrines seront davantage sollicitées pendant les récréations. Dans ce cas il faudra prévoir un nombre plus important de latrines.
- Les récréations tombent-elles en même temps pour toutes les classes ? Si c'est oui un nombre plus important de latrines sera nécessaire. Est-il possible d'échelonner les récréations ?

Il est conseillé de prévoir des équipements séparés aux enseignants. Sinon, ces derniers risqueraient de fermer les équipements pour élèves, privant ceux-ci de les utiliser régulièrement.

Le choix de l'emplacement des latrines est une chose importante et nécessite un examen réfléchi. Trop loin de l'école, le taux de fréquentation risque de chuter. Situées trop près, les mauvaises odeurs risquent de pénétrer à l'intérieur des classes. Les écoles et les programmes HAMS peuvent aussi être les vecteurs promotionnels de la construction et de la maintenance des latrines au sein des foyers. Puisque les installations sanitaires scolaires sont le plus souvent sollicitées aux heures de récréation surtout pour uriner, il est utile d'envisager l'installation d'urinoirs séparés. Cela permettra de diminuer les odeurs d'urine émanant des latrines. Les urines peuvent s'écouler vers la fosse ou vers le puisard. Si les urines ne sont pas évacuées correctement, cela peut se traduire par une forte mauvaise odeur. La décision d'installer ou non des urinoirs devrait être discutée entre services techniques, élèves et enseignants.

Drainage

Les eaux stagnantes à cause du mauvais drainage, les égouts bouchés, le trop-plein des fosses septiques ou bien des puisards ont tous une incidence négative sur la santé.

Il convient de distinguer eaux-vannes et eaux ménagères, les dernières, contrairement aux premières, ne contenant aucune trace de matières fécales. Les écoles devraient, si possible, ne faire courir aucun risque de pollution à l'environnement par le rejet d'eaux de surface contaminées, notamment les eaux-vannes. Les écoles équipées de latrines ventilées améliorées ou de latrines à siphon d'eau traitent le problème des eaux contaminées sur place et ne constituent par conséquent aucun risque pour l'environnement. Les écoles préfèrent limiter la quantité d'eaux de surface contaminées. La voie indiquée à cet effet est d'avoir recours à des systèmes d'évacuation des eaux contaminées sur site. Il existe deux systèmes de traitement, l'un à sec et l'autre à eau. Une possibilité ce sont des latrines à siphon d'eau munies d'une fosse d'infiltration. Dans le cas d'une fosse septique, le puisard devrait avoir une capacité filtrante suffisante pour toutes les eaux contaminées. Il est également possible de prévoir des puisards dans le cas des eaux ménagères. L'effluent des fosses septiques peut, en l'absence de puisard, s'écouler dans des mini réseaux d'évacuation des eaux usées. Les eaux non contaminées, notamment les eaux de pluies en excès, peuvent s'écouler directement vers des étendues d'eau naturelles telles une rivière, un lac ou bien un étang.

La sélection du type de système de drainage dépend des niveaux existants de filtration ou d'évaporation. Celles-ci dépendent, à leur tour, du sol, des conditions atmosphériques et de la déclivité du terrain. Le nettoyage des systèmes de drainage aux zones péri-urbaines devrait être assuré par la municipalité. En région rurale, une fosse d'infiltration pourrait être suffisante.

Pour les enceintes scolaires on pourrait envisager des systèmes de drainage ouverts sans revêtement, à condition toutefois que la déclivité soit inférieure à 1%. La couche supérieure du sol sera maintenue par les herbes. Le revêtement est nécessaire au moment où la déclivité est supérieure à 1%.

Il vaut mieux éviter les systèmes de drainage fermés. Les systèmes ouverts devront être nettoyés et surveillés à intervalles réguliers. Les eaux des systèmes de drainage ne devraient pas stagner afin d'éviter les risques pour la santé.

Élimination des déchets

Un système déficient d'élimination des déchets peut avoir pour résultat les eaux stagnantes, la prolifération des mouches et l'arrivée de vermines. Ce type de situation peut être cause de transmission de maladies. C'est pour cette raison que la gestion des déchets doit se faire en toute sécurité.

Le choix du système d'élimination des déchets est déterminé essentiellement en fonction de la nature et des quantités de déchets produites. Aux zones rurales et péri-urbaines, les déchets produits sont surtout faits de matières transformables en compost. Dans ce cas, la mise en place d'un tas de compost bien géré suffit. Il n'est pas recommandé de brûler les déchets, vu les risques de santé et de maladies respiratoires. Dans un certain nombre d'écoles, l'élimination des déchets solides peut être plus compliquée étant donné que la nature des déchets est beaucoup plus diverse. Les matières plastiques et le fer-blanc, par exemple, doivent être traités séparément. Ils peuvent être soit collectés et recyclés, soit éliminés par le biais d'un système municipal de ramassage. Il est nécessaire de placer des poubelles dans chaque classe et dans le périmètre scolaire afin de faciliter le ramassage des déchets avant le traitement.

Parfois les déchets ne peuvent être déposés nulle part par manque de place. On pourrait alors envisager de charger les élèves les plus âgés de les ramasser et de les porter au service municipal, au cas où il n'y aurait pas de ramassage municipal. Ils pourraient également aider à trier les matières destinées au recyclage. Une autre possibilité est de demander le renfort des membres de la communauté.

33. Élimination des déchets en Colombie

Une enquête menée en Colombie a permis de démontrer qu'il y a plusieurs façons pour se débarrasser des déchets solides :

- dépôt des déchets à l'extérieur des écoles en attente du service de ramassage municipal (écoles urbaines)
- dépôt des déchets en terrain vague (écoles rurales)
- incinération ou ensevelissement en des endroits proches de l'école (écoles rurales)
- recyclage de papier ou de carton, par exemple.

9. *Réalisation d'améliorations à l'école : les acteurs*

A l'échelon de la communauté, un grand nombre d'acteurs peuvent être mobilisés pour assurer le succès de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire. Ces acteurs peuvent se prêter assistance dans leurs activités respectives, et ce pour le bien de tous. Lorsque plusieurs acteurs sont engagés dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, la collaboration et la coordination des activités jouent un rôle très important pour la prévention de la duplication des efforts et le maintien de la cohérence des approches et des messages.

9.1 **Comités scolaires**

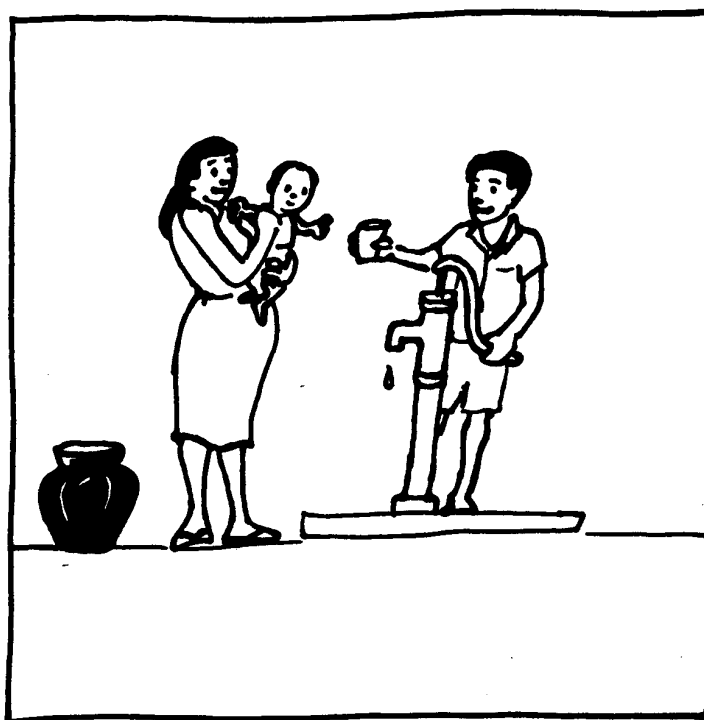
Un comité scolaire est souvent mis en place dans les établissements qui se fixent un programme d'assainissement en milieu scolaire et le mettent en œuvre. En général, les comités scolaires sont composés d'élèves et d'enseignants.

9.2 **La communauté et les parents d'élèves**

Les écoles font partie intégrante de la communauté, dont elles constituent un élément important et, en conséquence, elles ne fonctionnent pas de manière isolée. Le défi consiste à faire le meilleur usage possible des relations entre l'école et la communauté dans le but d'améliorer l'assainissement et l'hygiène. Les associations regroupant parents d'élèves et enseignants peuvent s'avérer un relais fort utile.

Trois raisons importantes justifient l'engagement communautaire au niveau du programme HAMS :

1. La rationalisation de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire et de l'assainissement au niveau de la communauté ainsi que les activités en matière d'hygiène accroîtront l'efficacité des programmes.
2. Une communauté activement engagée peut apporter son soutien au programme HAMS ou, à tout le moins, éviter de le saper.
3. L'engagement de la communauté peut élargir l'impact du programme. Il est souhaitable qu'un programme d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire soit à l'origine d'un processus permettant le passage de l'information relative à la santé au sein de la communauté et le déclenchement de changements de comportements en cascade : de l'école aux foyers et à la communauté dans son ensemble ou, en d'autres termes, des élèves aux frères et sœurs, aux amis et aux voisins. La pression exercée par l'entourage peut jouer un rôle capital à cet égard. De leur côté, les écoliers peuvent participer à des activités organisées à l'échelon de la communauté, par exemple en réunissant des informations sur le milieu, en enquêtant dans les maisons pour recenser les latrines, ainsi qu'en distribuant des plaquettes d'information, etc. Leur engagement peut être également poussé plus loin, et ce par la promotion de l'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement au niveau de la communauté.



34. Au Népal, un programme relayé de l'école à la communauté

Ayant réalisé que l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire ne peut mener au développement harmonieux des enfants que si l'environnement est assaini et que de bonnes conditions d'hygiène règnent dans la communauté dans son ensemble, le Népal a mis en place un programme relayé de l'école à la communauté. On a suggéré d'inclure au programme les activités suivantes :

1. Etablissement d'un lien et d'un contact étroit avec les dirigeants de la communauté et les personnes influentes, pour les inciter à sensibiliser les membres de la communauté aux bénéfices d'un environnement sain, équipé notamment d'installations sanitaires.
2. Organisation de campagnes de nettoyage du village en des occasions comme le jour de la démocratie ou l'anniversaire de la création de l'école.
3. Organisation de réunions avec les membres de la communauté et les parents, pour leur exposer les questions les plus importantes en matière d'assainissement.

35. Intégration des activités scolaires et communautaires

Au Niger, un projet vise à faire tenir des rencontres régulières entre les comités scolaires et les comités villageois, afin de promouvoir une meilleure intégration des diverses activités liées à l'éducation à l'hygiène et à l'assainissement, et d'en accroître du même coup l'efficacité.

36. Une éducation dispensée par les membres de la communauté dans l'île de Yap

Dans l'île de Yap, des membres de la communauté participent à l'éducation à travers des activités qui exigent un savoir-faire spécial. On demande ainsi aux fermiers qui s'occupent de la plantation d'arbres à des fins de captage d'eau de faire profiter les autres de leur expérience et de leurs connaissances. Le Volontaire de santé communautaire peut présenter des informations sur les maladies les plus fréquentes dans la communauté et les femmes d'un groupe d'épargne peuvent proposer des idées sur le financement pour la construction des latrines.

37. Engagement communautaire aux travaux de construction

Au Lesotho, il s'est avéré que l'engagement communautaire à l'installation des latrines favorisait la promotion de l'assainissement aux écoles. Cet engagement consiste en général dans la fourniture de la main-d'œuvre gratuite ou de dons en espèces et elle est organisée par des associations parents-enseignants, des chefs locaux ou des conseillers et, en une occasion, par l'Eglise catholique romaine. Les communautés sont, en général, fières de ce qu'elles ont elles-mêmes réalisé et cela permet dans certains cas de réduire l'incidence du vandalisme.

9.3 Les écoles et les membres du personnel soignant

Si l'occasion se présente, il peut être intéressant de faire participer à l'échelon local des membres du personnel soignant à des programmes d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire. Les pratiques et les messages sanitaires que les élèves ramènent chez eux peuvent voir leur écho amplifié par une collaboration étroite entre l'école et les membres du personnel soignant. Il arrive que les parents et grands-parents résistent à l'introduction d'idées nouvelles en provenance de l'école. Cependant, si ces idées coïncident avec ce que vient de leur dire un membre du personnel soignant au dispensaire ou lors d'une réunion du groupe des mères, leurs résistances s'amenuiseront ou disparaîtront.



9.4 Enseignants et directeurs d'écoles

L'éducation à l'hygiène en milieu scolaire relève habituellement de la mission des enseignants du primaire. Elle peut être également dispensée par des éducateurs extérieurs, comme les responsables des programmes d'assainissement et d'approvisionnement en eau ou le personnel médical. Cependant, la participation de ces derniers se limite habituellement à des activités spéciales et à des campagnes. Si des éducateurs extérieurs interviennent, les instituteurs et surtout les directeurs doivent en général jouer un rôle de coordination et de stimulation.

9.5 ONG et organisations caritatives ou de bénévoles

Les ONG et les organisations caritatives ou de bénévoles tels les groupes religieux, les coopératives et les organisations de scouts peuvent renforcer les activités d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire soit du fait de leur statut dans la communauté, soit parce que leurs propres campagnes rejoignent ce qui est promu à l'école.

10. *Elaboration des outils et méthodes pédagogiques*

En général, les écoles reçoivent des outils pédagogiques élaborés à l'échelon national. Il peut cependant y avoir d'importantes disparités en matière de conditions géographiques, de pratiques sociales, d'habitat et d'habitudes vestimentaires. Il convient de s'efforcer d'adapter les supports et outils pédagogiques aux conditions locales. L'expérience montre aussi que l'enseignement dispensé dans les classes traditionnelles n'est pas efficace pour provoquer un changement de comportement en matière d'hygiène et qu'il faut trouver d'autres manières d'induire les changements nécessaires.

10.1 **Adapter et tester les outils pédagogiques et les manuels de formation**

Pour que l'éducation à l'hygiène soit efficace, elle doit répondre à certaines critères de base :

- elle doit être pratique et établir des liens entre connaissances, attitudes et comportements
- elle doit mettre l'accent sur l'action
- ses messages doivent être pertinents dans le contexte local
- ses messages doivent avoir un contenu simple et compréhensible dans le contexte local
- ses messages doivent pouvoir être acceptés de la communauté locale
- elle doit inciter les élèves à réfléchir sur leur comportement
- elle doit répéter et renforcer les messages régulièrement et de différentes manières
- elle doit s'appuyer sur les modes locaux de communication.



Il est impératif que les outils pédagogiques respectent ces critères, ce qui implique que les méthodes traditionnelles d'enseignement ne sont pas adaptées à l'éducation à l'hygiène. On leur préférera des méthodes qui incitent les enfants à comprendre les problèmes d'hygiène qui se posent dans leur vie quotidienne. Tout programme d'éducation à l'hygiène devrait donc être basé sur des comportements, des croyances, des attitudes et des conditions environnementales ancrés dans la réalité. Des manières d'identifier ces éléments consistent à demander aux élèves de dessiner des cartes, de raconter la fin d'une histoire. Il est aussi possible de leur proposer d'autres activités à ce propos comme par exemple : les matrices de priorisation, les marionnettes, etc. Sur la base des informations ainsi obtenues, on peut introduire des activités visant à provoquer un changement de comportement. On peut alors

recourir à des méthodes pédagogiques reposant sur les démonstrations, les exercices pratiques et à des techniques participatives. Les écoles qui appliquent déjà un programme d'éducation à l'hygiène peuvent l'améliorer en tenant compte des critères susmentionnés. On peut faire participer les élèves à cette phase d'amélioration du programme ou d'élaboration de supports. On peut les inciter à y participer en introduisant un élément de compétition, comme un concours de dessin.

Il existe de nombreux exemples d'innovations positives en matière d'élaboration de plans de cours, de méthodes et de supports pédagogiques.

Il est important de tester les supports pédagogiques avant de les reproduire à plus grande échelle. En Somalie, on a ainsi demandé à des écoles de tester des manuels destinés aux comités communautaires.

L'application et le renforcement des acquis peuvent être réalisés à travers :

- l'examen des élèves les uns les autres au plan de l'hygiène personnelle ;
- l'organisation d'activités extra-scolaires comme les concours de rédaction ou de culture générale, les sketches et les pièces de théâtre, les chansons, les débats, les programmes radiodiffusés, etc. Le recours à la radio et à la télévision peut permettre à un programme d'éducation à l'hygiène en milieu scolaire de toucher un plus large public. On peut par exemple lancer un concours de dessin dans les écoles et demander aux enfants de choisir le meilleur dessin fait par un camarade de classe. Le dessin gagnant est ensuite présenté à la télévision ;
- la conduite d'enquêtes au sein de la communauté.

38. Adaptation du cours de "sciences naturelles" au Niger

Au Niger, les thèmes de l'eau et de l'assainissement de l'environnement sont abordés dans le cadre du cours de sciences naturelles. On a cependant constaté que les programmes scolaires officiels exposaient ces notions d'une manière trop abstraite. De ce fait, il était peu probable que les élèves fassent le lien entre ce qu'ils avaient appris en cours de sciences naturelles et ce qui se passait chez eux. Il était, en conséquence, peu probable que des changements de comportement interviennent.

Il a donc été décidé de confier à une équipe composée d'enseignants et de responsables d'un projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement le soin d'élaborer des plans de cours basés sur le programme scolaire officiel mais faisant le lien entre la théorie et la réalité de la vie dans les villages. On a également considéré qu'il valait mieux prendre la pratique quotidienne comme point de départ, pour ensuite traiter les questions d'une manière plus théorique. Il était impératif de s'astreindre à l'élaboration des plans de cours répondant également aux exigences du programme officiel, pour éviter de rajouter des heures de cours.

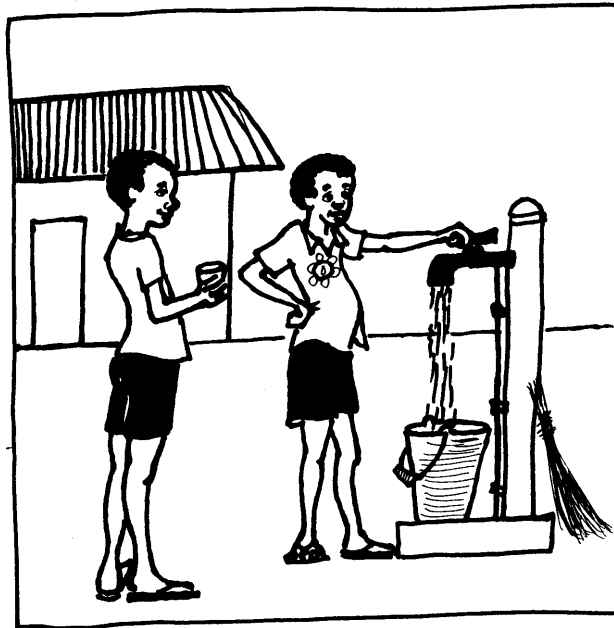
Exemple d'un plan de cours : les élèves reçoivent une feuille qu'ils doivent emmener chez eux pour y noter le fruit de leurs observations sur la manière dont l'eau est stockée et tirée. En classe, l'exercice consiste à analyser les résultats après avoir compilé toutes les données dans des tableaux. Lors d'une discussion de groupe, les élèves tirent des conclusions et déterminent les changements de comportement nécessaires.

39. Méthodes pédagogiques innovantes au Népal

Le programme global d'hygiène népalais propose les activités extra-scolaires suivantes : concours de rédaction et de culture générale, exposition de peintures, représentations théâtrales, concours de danse ou de poésie, et débats. Les écoles sont invitées à préparer un calendrier d'organisation de pareilles activités.

40. Une émission de radio pour les enfants au Nicaragua

PLAN International/Nicaragua sponsorise une émission de radio pour les enfants. L'émission est diffusée une fois par semaine. Cette initiative fait partie d'un projet visant à sensibiliser les enfants des quartiers défavorisés. On espère que les enfants seront à même de mieux comprendre leurs problèmes et d'apprendre des manières de les résoudre. "Los caramelitos" n'est pas la seule émission de radio qui vise le public enfantin du Nicaragua, mais c'est la seule faite par et pour les enfants des quartiers défavorisés. Certaines conséquences positives ont déjà été constatées : grâce à la formation, les enfants sont devenus plus actifs dans leur environnement. Ainsi, une petite fille de dix ans a essayé d'empêcher sa mère de verser des eaux usées dans la rue.



41. De nouvelles méthodes d'éducation à l'hygiène en Egypte

En Egypte, le projet de recherche et d'action "Femmes, eau et assainissement" a organisé pendant l'été des clubs dans six écoles primaires, afin d'initier élèves et enseignants à l'éducation pour la santé en matière d'environnement. Les objectifs étaient d'améliorer les connaissances et les comportements des enfants, d'informer les enseignants des évolutions de l'éducation moderne à l'hygiène et de former le personnel du Ministère de l'Education nationale à une nouvelle approche des problèmes de l'éducation sanitaire en milieu scolaire. Ce programme était le troisième en son genre et a été financé par des dons privés.

Une étude préalable conduite par les chercheurs a révélé que les connaissances des enfants et des enseignants sur la question étaient théoriques et non appliquées. Les méthodes éducatives manquaient de créativité et le matériel pédagogique était inexistant. Le programme a présenté les différentes manières de créer ses propres supports pédagogiques (dessins, poupées, pièces de théâtre). Les enseignants ont été formés et ont reçu un manuel. Parmi les thèmes exposés figuraient l'hygiène personnelle et l'hygiène du milieu, la pollution, l'assainissement et la transmission des maladies. Des cours dispensés au ministère ont permis de former les participants aux manières d'organiser un programme d'éducation pour la santé en matière d'environnement incluant notamment la formulation d'objectifs, la rédaction de descriptions de postes, la préparation de programmes et les supports pédagogiques et la participation de personnes ressources. L'évaluation des résultats s'est faite à travers une série d'interviews avec des parents et des enfants. De plus, une session de groupe a réuni les enseignants et le personnel du ministère. Les enfants avaient acquis plus de connaissances pratiques et semblaient avoir introduit de meilleures habitudes hygiéniques à la maison. De l'avis des enseignants et du personnel du ministère, le programme a été couronné de succès. Les participants ont suggéré de continuer ce type d'éducation dans le cadre du programme scolaire normal et de l'étendre à d'autres écoles.

42. Elaboration de plans de cours au Belize

Au Belize, dans le cadre d'un programme d'assainissement en milieu scolaire, des plans de cours ont été élaborés qui faisaient notamment la part aux objectifs et au contenu, qui suggéraient des activités et proposaient des références bibliographiques. Au nombre des activités suggérées, il y avait la tenue de discussions, les démonstrations, l'utilisation d'affiches, les jeux de rôle et la visite de sites. Les enfants sont fréquemment invités à comparer leur expérience personnelle à la maison avec ce qui est discuté en classe. Le travail des enseignants est renforcé par des personnes ressources invitées lors des discussions ou par des émissions de radio. Dans plusieurs cas, un plan d'action est souvent élaboré afin de mettre en pratique le fruit de la discussion.

43. Des manuels destinés aux Comités de l'eau et de l'assainissement de l'environnement testés dans des écoles

En Somalie, on a rédigé un manuel permettant de faire passer dans les communautés l'information relative à l'assainissement de l'eau et de l'environnement (WES). Du fait du climat politique instable, l'UNICEF a décidé de travailler avec et à travers des ONG somaliennes pour renforcer leurs capacités. La tâche principale des ONG est de mettre sur pied des Comités d'assainissement de l'eau et de l'environnement (WES), qui seront chargés de relayer l'information vers la communauté. Actuellement, le manuel est testé sur le terrain dans des écoles équipées d'installations adéquates relatives à l'eau et à l'assainissement. Dans chaque classe, un Comité WES est formé et il compte au moins dix élèves. On attend des Comités qu'ils fassent la promotion d'un environnement propre et de meilleures pratiques en hygiène et assainissement conformément aux directives présentées dans le manuel.

44. Elaboration d'un manuel scolaire d'éducation à l'hygiène au Togo

Le Togo a élaboré deux cours d'hygiène à l'école. Le manuel recommande la création d'un comité relatif à l'assainissement en milieu scolaire. Les principales activités du comité sont les suivantes : surveillance de la propreté de l'environnement scolaire, hygiène personnelle et hygiène alimentaire. Les comités ont pour objectifs principaux de sensibiliser les élèves à l'importance de l'hygiène à l'école et de leur montrer que s'ils s'organisent bien, ils peuvent avoir une influence bénéfique sur le processus d'assainissement à l'école. Chaque comité est composé de plusieurs sections : 1. eau ; 2. latrines et urinoirs ; 3. alimentation ; 4. hygiène personnelle ; 5. hygiène du milieu. Dans le manuel, on trouve également des instructions pour la construction d'urinoirs.

10.2 Les élèves deviennent des enseignants

L'efficacité des programmes d'éducation à l'hygiène en milieu scolaire peut être améliorée si les enfants font passer les messages qu'ils ont reçus des enseignants, des membres du personnel soignant ou d'autres sources. Lorsque les enfants deviennent des partenaires à part entière dans la promotion de la santé, leur contribution a une portée spéciale. Ils présentent en effet des avantages uniques et jouent un rôle particulier dans la propagation aux autres enfants des messages à contenu sanitaire. Les enfants les plus jeunes passent souvent plus de temps avec des enfants plus âgés qu'avec les adultes. Ils les admirent ; les imitent et écoutent leurs conseils. Les groupes d'enfants, surtout s'ils sont composés de personnes influentes et populaires, ont auprès de leur pairs un ascendant dont les adultes ne peuvent que rêver. Les enfants, à travers leur innocence, rappellent souvent aux adultes que leur comportement est peu raisonnable et risqué. Ils incarnent la conscience de la communauté.

Lorsque les élèves deviennent des enseignants, ils peuvent “ former ” leurs camarades ou leurs frères et sœurs, leurs parents et les autres membres de la communauté aux principes sanitaires et d’hygiène. Au Ghana, une expérience a consisté à former des binômes d’élèves, le plus âgé s’occupant du plus jeune. Dans l’île de Yap, on a mis sur pied des programmes d’enfant à enfant, dans le cadre desquels les enfants qui veillent sur leurs jeunes frères et sœurs leur apprennent les principes sanitaires et l’hygiène.

45. Constitution de binômes d’élèves au Ghana

Au Ghana, l’idée de constituer des binômes d’élèves a fait l’objet de discussions entre enseignants et élèves. Cette idée implique que les élèves les plus âgés s’occupent des plus jeunes en qualité de Grands frères de santé à l’école. Le Grand frère est chargé d’inspecter les cheveux, les dents, les ongles et l’uniforme scolaire du petit frère et de veiller à ce qu’il s’alimente correctement et se plaise à l’école. Les membres du binôme se rencontrent une fois par jour, sous la supervision des enseignants.



10.3 Atteindre les enfants déscolarisés

Les activités extra-scolaires favorisent la répliation par les élèves, dans leur environnement familial, des changements de comportements qu’ils ont observés dans le milieu scolaire et la reprise de ces comportements nouveaux par les membres de la famille. Ces activités permettent également d’atteindre une proportion importante des enfants, en particulier des filles, qui ont quitté l’école à un jeune âge ou qui n’ont pas du tout eu l’occasion d’accéder à un programme éducatif conventionnel.

Un bon programme d’éducation à l’hygiène en milieu scolaire comprendra donc des stratégies destinées à atteindre les enfants déscolarisés. Le relais de l’information de l’école à la communauté peut être suivi par un relais de l’information de la communauté aux enfants non scolarisés. Certaines activités possibles consistent à :

- demander aux écoles de partager leur savoir-faire en matière d’élaboration de programmes de cours et d’approches didactiques, afin de mettre en place des activités se déroulant hors de l’école, comme la promotion de la santé dans le cadre de programmes éducatifs informels ;

- exposer, dans les lieux publics, des affiches faites par des élèves ;
- avoir recours aux organisations de bénévoles pour initier des campagnes sanitaires.

Avant de mettre en place pareilles activités, il est nécessaire de déterminer qui sont les enfants déscolarisés, d'évaluer leur nombre, de savoir où ils vivent et par quels canaux ils reçoivent l'information. Pareille étude peut être une activité proposée aux enfants scolarisés, par exemple, dans le cadre du cours de sciences naturelles.

46. Education informelle au Viêt-nam

Afin d'atteindre les enfants déscolarisés ; les Jeunes pionniers, une organisation vietnamienne comptant 6 millions d'élèves de 9 à 14 ans, mettent en œuvre un programme d'éducation informelle dans les communautés et dans les Maisons de l'enfance, en ayant recours à des représentations théâtrales, à des poèmes, à des chansons et à des visites à domicile.

47. Combiner, pour des enfants non scolarisés, des leçons de lecture et d'écriture avec un cours d'hygiène

En Egypte, parmi les différentes approches visant à communiquer d'une manière intéressante aux enfants des informations ayant trait à la santé, on a organisé un club estival. Il a fonctionné pendant les grandes vacances, en utilisant l'école comme base institutionnelle et les enseignants, qui avaient reçu une formation spéciale, comme promoteurs de l'hygiène. Il s'est avéré qu'un groupe de filles qui dépassaient l'âge limite d'inscription au club estival a réuni de jeunes enfants, notamment des enfants qui avaient abandonné l'école, et leur a appris à lire et à écrire tout en leur parlant de santé et de maladie.

10.4 Respecter la dualité des sexes

Dans de nombreux pays, les filles attachent plus d'importance que les garçons aux installations sanitaires. Ceci est principalement dû à leur sens plus aigu de la pudeur. Au Bangladesh et au Togo, on a constaté une corrélation entre la qualité de l'assainissement en milieu scolaire et le taux de scolarisation des filles. Très souvent, des installations séparées sont réclamées. Par exemple, au Bangladesh et au Lesotho, les filles ont indiqué qu'elles préféreraient disposer de latrines séparées. En Inde, la Commission des finances a recommandé à l'Etat de faire installer des latrines séparées pour les filles des grandes classes de l'enseignement primaire, afin de s'assurer qu'elles ne quittent pas l'école faute d'installations sanitaires adaptées. Lorsqu'on prévoit de construire des installations sanitaires, il convient de recueillir les préférences des filles comme celles des garçons. On décidera du nombre d'installations distinctes en fonction du nombre de filles et de garçons. Pour ces derniers, on pourra construire des urinoirs. Dans ce cas, il faudra prévoir plus de latrines pour les filles que pour les garçons. Dans les établissements de l'enseignement secondaire, il faut penser à mettre des serviettes hygiéniques à la disposition des jeunes filles.

48. Installations séparées pour les filles et pour les garçons

Au Lesotho, on a tenu compte des normes sociales dominantes dans le programme d'assainissement en milieu scolaire. Comme les garçons et les filles ont tendance à ne pas utiliser les mêmes cabines dans les latrines des écoles, on a construit des installations séparées.

11. Construire et maintenir des installations scolaires

Une fois que les installations les plus appropriées sont sélectionnées, la construction et la maintenance peuvent être organisées et des choix devront être faits sur le niveau de participation des personnes extérieures. En gros, cela revient à comparer les moyens financiers nécessaires pour payer les intervenants extérieurs, à ceux prévus pour la construction et la maintenance assurées par élèves, enseignants et membres de la communauté. Quelle que soit l'option choisie, la participation de la communauté scolaire à la prise de décision est importante si on veut être sûr que les installations soient utilisées.

11.1 Organisation de la construction

Il est possible de prendre en considération la participation des élèves, du personnel d'établissement, des parents et des membres de la communauté et ce en vue de limiter les coûts de constructions. Cependant, il est nécessaire d'avoir au moins un maçon compétent pour être sûr de la bonne qualité des travaux. Si on permet aux élèves et aux membres de la communauté de construire eux-mêmes les installations, la qualité risque de s'en ressentir. L'appui des parents et des membres de la communauté pourrait être sollicité pour la construction des installations par la fourniture de la main-d'œuvre, des matériaux et de moyens financiers. Néanmoins, il faut veiller à ce que les enfants ne soient pas exploités. Un enseignant ou le directeur d'établissement peut se charger de la responsabilité de l'organisation des constructions. Si on fait appel à un entrepreneur, il est important que son travail soit surveillé de près par une personne présente sur le site. Au Bangladesh, dans un nombre limité d'écoles, une expérience fut menée qui consistait à confier la mise en œuvre du programme à des comités de gestion scolaires plutôt qu'à des entrepreneurs. Ces comités sont devenus entièrement responsables de la construction, des finances, des matériaux, du transport et des plans. Ils ont trouvé un maçon compétent qui avait donc un contact avec le secteur public au sujet des plans des installations. L'expérience a été couronnée de succès : les matériaux sélectionnés étaient de bonne qualité, la qualité des constructions était satisfaisante et on a remarqué que les élèves avaient le sentiment comme si les installations étaient les leurs. Dans la lancée, le pas suivant pourrait être de faire appel au même maçon compétent pour le charger de la construction des installations sanitaires aux foyers de la communauté.

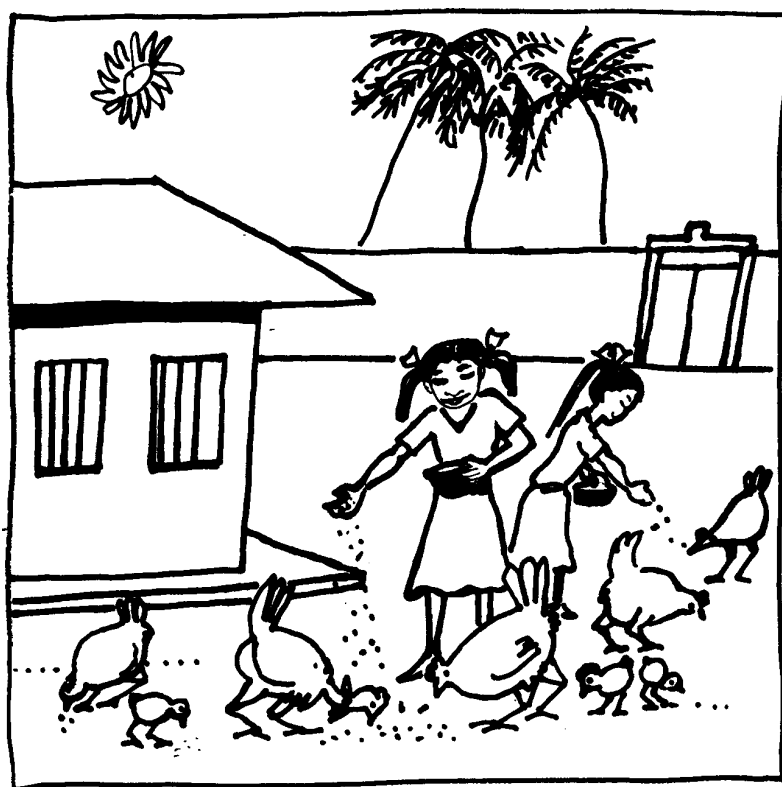


11.2 Maintenance des installations aux écoles

La bonne organisation du nettoyage et de la maintenance des installations d'eau et d'assainissement sont de la plus haute importance. Les installations sanitaires mal entretenues représentent souvent un risque pour la santé plus important que des selles répandues au sol. Les eaux stagnantes autour des bornes-fontaines et dans les canaux de drainage engorgés attirent des rongeurs et représentent un terrain propice pour les moustiques. Ce qui est le plus important ce n'est pas qui nettoie et entretient les installations mais plutôt qu'on fasse des arrangements à ce propos et surtout qu'on les fasse avant le commencement des constructions. Un bon système de nettoyage et d'entretien exige des fonds, des pièces de rechange, des personnes et des installations, et une répartition claire et nette des rôles et des responsabilités parmi les acteurs concernés.

L'organisation de la maintenance peut se faire selon un certain nombre d'options :

- par un comité de nettoyage
- par les classes à tour de rôle, avec ou sans récompense
- par des nettoyeurs
- par les élèves à tour de rôle



Les élèves plus âgés peuvent également être impliqués et formés dans la gestion de l'approvisionnement en eau au niveau de la communauté entière. La *responsabilité* pour le nettoyage et la maintenance et le fait de l'*engagement* personnel sont souvent considérés comme étant synonymes. Les enseignants se réfèrent souvent aux élèves, qui, chargés du nettoyage des latrines, sont en fin de compte responsables de l'entretien des latrines tandis que la responsabilité finale, impliquant la supervision et la prise de sanction, si elles sont nécessaires, devraient normalement relever de la direction de l'école. Au Népal, un comité d'établissement scolaire supervise les activités d'assainissement et fournit des conseils pour optimiser la promotion du programme d'assainissement.

49. Organisation de la maintenance au Togo

Au Togo, on a élaboré deux cours sur l'éducation à l'hygiène aux écoles. Dans le manuel du cours, il est recommandé de former un comité d'assainissement en milieu scolaire consistant en plusieurs sections : 1. eau ; 2. latrine et urinoir ; 3. nourriture ; 4. hygiène personnelle ; 5. hygiène du milieu. Les sections sont investies de tâches précises relatives à la maintenance.

11.3 Financement des coûts, du fonctionnement et de la maintenance

Les points importants qu'il faut prendre en considération sont : Qu'est-ce qui doit être payé et qui peut financer ? Comme les installations sanitaires représentent une part essentielle des écoles, les coûts de leur construction devrait être inclus dans le budget. Toutefois, la construction, le fonctionnement et la maintenance ne sont pas inclus dans le plan annuel de l'école et ne sont donc pas pris en compte dans le budget. Il est important que les écoles et les communautés participent le plus possible aux frais d'investissement et aux coûts de fonctionnement et de maintenance puisque :

- cela accroîtra leur sens de responsabilité vis-à-vis des installations comme si elles étaient les leurs ;
- cela les motivera à maintenir les installations ;
- si la quantité du financement extérieur est maintenue à un niveau bas, l'Etat et les donateurs pourraient soutenir plus d'écoles.

Il est important à ce propos de distinguer entre les frais d'investissement et les coûts de fonctionnement et de maintenance. Les écoles et les communautés peuvent recevoir des donations de soutien pour couvrir les frais d'investissement. Il vaut mieux, toutefois, que les écoles et les communautés contribuent, elles aussi, à la couverture des frais d'investissement. Tous les coûts de fonctionnement et de maintenance devraient être pris en charge par les écoles et les communautés pour assurer longue vie aux programmes d'assainissement en milieu scolaire. Afin d'éviter tout malentendu, il est préférable de clarifier cela à l'avance.

Options de financement possibles :

- contributions des parents
- donations
- utilisation du budget scolaire général pour la maintenance
- organisation d'activités génératrices de revenus
- contributions des enseignants
- recours à des amendes.

Dans le cas de la collecte des fonds, la transparence sur la façon dont ils sont dépensés est nécessaire afin d'éviter le mauvais emploi et les malentendus.

50. Collecte des fonds au Sénégal et en Colombie

Au Sénégal, les écoles ont organisé diverses activités pour collecter des fonds, comme le ramassage et la vente de bois à brûler, la fourniture des services à l'époque des moissons, la représentation de pièces de théâtre et l'élevage de volailles.

En Colombie, les communautés réunissaient l'argent pour la construction de latrines en organisant des bazars et en recevant des donations de partis politiques et de groupes religieux.

51. Financement de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire au Viêt-nam

Au Viêt-nam fut introduit le soi-disant le Système écologique VAC (V désigne "Vuon" ou "jardinage". A désigne "Ao" ou "collecte de poissons" et A désigne "chuong" ou "élevage"). Le système vise à améliorer l'état nutritionnel de la population et à générer des revenus pour les familles et les écoles. Les écoles ont été dotées d'un maximum de 100 dollars pour acheter des arbres fruitiers, poissons et animaux. Les revenus générés par le "VAC eco-system" et par les fonds apportés par les enfants des écoles (en principe un dollar par personne par an) permettent aux écoles d'acheter du savon pour le lavage des mains, des filtres à eau et de couvrir les frais de maintenance des installations sanitaires.

52. Financement des installations sanitaires au Ghana

Au Ghana, des plans ont été élaborés en concertation avec les écoles pour construire des installations d'approvisionnement en eau potable, des latrines à fosse simple et des urinoirs, acheter des cuvettes destinées au lavage des mains et embellir l'enceinte scolaire par les élèves. Les coordinateurs scolaires en matière de santé se sont engagés à assurer la bonne marche de l'exécution des plans. De nombreux enseignants, dont le directeur et le professeur technique y ont participé en tant que surveillants.

On s'est servi de matériaux locaux autant que cela pouvait se faire. Les parents des élèves sont également mis au courant du projet puisque les élèves ont dû ramener des matériaux de chez eux. L'école a aussi contribué soit en argent, soit en matériaux. Dans certains cas, l'aide financière a été sollicitée à l'extérieur.

12. *Suivre la réalisation et l'impact*

Un suivi de programme adéquat requiert la prise en compte de plusieurs aspects. Quand il s'agit de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes HAMS nous voudrions bien vérifier si ces derniers proposent bien les activités voulues et utiles : Correspondent-elles aux idées et expériences acquises ailleurs ? Nous souhaiterions avoir également une idée précise sur l'effet utile de notre programme, à savoir si les comportements affichés des élèves en matière d'hygiène ont changé et si les conditions du milieu se sont améliorées. Un suivi demande des indicateurs et aussi qu'on soit bien fixé sur les questions de savoir quelles sont les personnes en charge du recueil des informations de suivi et comment celles-ci seront utilisées. Le choix des indicateurs dépend des objectifs retenus et des activités prévues en vue de leur réalisation. Il convient de noter, à cet égard, que la situation et les perceptions locales y jouent un rôle crucial. L'activité de suivi doit, à notre sens, être conçue comme une chose positive et non pas comme une chose négative : plutôt que de rechercher points faibles et erreurs et d'en rejeter la responsabilité sur les gens, elle nous permet d'apporter les diverses améliorations aux programmes HAMS. Tout comme cela était le cas des premières données évaluatives, il est du plus grand intérêt que les groupes concernés soient directement associés à la collecte des informations de suivi et qu'il y ait une mise en commun des informations ainsi obtenues. Les groupes concernés seront alors également associés à la prise de décision de toute éventuelle action de suivi jugée nécessaire.

12.1 **Suivi de la réalisation**

Le suivi de la réalisation des activités en hygiène et assainissement en milieu scolaire consiste, dans un premier temps, à vérifier la mise à exécution des activités planifiées et, dans un second temps, si les résultats obtenus répondent bien aux critères requis en matière de qualité. La démarche de suivi est un processus continu, ce qui nous permet de déceler aussitôt tous écarts par rapport à ce qui était planifié. Que les écarts soient positifs ou négatifs, ils contribuent toujours à prévoir des améliorations futures et à identifier des mesures de redressement. Pour les programmes HAMS, les critères suivants peuvent être distingués :

- ils ne devraient pas mettre l'accent seulement sur les préventions des maladies, mais devraient aussi promouvoir le bien-être,
- les activités doivent être conçues de manière à permettre le développement des compétences à la prise de décisions sur le long terme en matière de santé et de comportement en matière d'hygiène.
- les besoins des élèves et les notions émergentes en matière de santé doivent constituer la base d'un programme scolaire planifié et séquentiel.
- ils devraient offrir aux élèves les possibilités de mettre en pratique attitudes et nouveaux acquis en matière d'hygiène, et ce dans des situations de vécu réel.

Si ces critères sont adoptés, ils devraient se retrouver au niveau des indicateurs de suivi. Ainsi le suivi effectué sur les programmes scolaires devrait non seulement cibler la question de savoir si l'une ou l'autre adaptation effectivement été mise en place, mais également si on avait fait appel à des compétences en matière de prise de décision. Tel le cas des installations sanitaires : plutôt que de porter un intérêt exclusif au seul nombre d'installations construites, nous nous intéressons à la manière dont elles ont été conçues. Sont-elles, par exemple, bien adaptées aux coutumes locales d'ablution ? Sont-elles d'accès facile aux petits ? Et ainsi de suite.

La mise au point des indicateurs de suivi ne saurait se passer des avis des utilisateurs sur la définition de ces derniers de ce qu'il faut entendre par " adéquat ".

12.2 Suivi de l'impact

Le suivi de l'impact des activités d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire doit faire appel à des indicateurs en matière de conditions environnementales et de changement du comportement relatif aux questions d'hygiène. Ces indicateurs devraient être quantitatifs aussi bien que qualitatifs. Nous avons vu plus haut que le choix des indicateurs dépend des objectifs, des résultats prévus et des activités exigées. Les indicateurs possibles pour l'objectif "les élèves utilisent les installations sanitaires correctement et régulièrement" sont : "pas d'excréments qui traînent dans et autour de l'école", et "les toilettes sont propres", c'est-à-dire pas d'urines et de matières fécales sur les dalles.

Il est possible que l'utilisation de listes de contrôle par une personne de l'extérieur pour effectuer le suivi du programme HAMS paraisse artificielle et ne contribue peut-être pas à l'amélioration du programme. Si, toutefois, le suivi est effectué d'une manière participative, cela pourra augmenter son efficacité. Les activités du suivi ne devraient pas aboutir sur un constat de "vous n'avez pas bien fait les choses suivantes" mais soutenir les personnes concernées dans leurs efforts dans le sens de l'amélioration. Le suivi doit être consciencieux, précis et de soutien au projet, à l'Etat et à l'UNICEF. Les informations recueillies devraient être à la portée de toutes les personnes concernées pour garantir un suivi efficace.

L'auto-suivi est un exemple d'une activité participative de suivi. Les élèves pourraient, par exemple, établir leur propre graphique de suivi et l'afficher bien visiblement en classe. De cette façon, il est possible de rassembler les données sur les personnes qui souffrent d'une telle ou telle maladie. Ce type d'activité n'exige pas nécessairement un travail supplémentaire de la part des enseignants, puisque ce sont les élèves concernés qui se chargent de la collecte des informations. Parfois, cet auto-suivi permet déjà d'en arriver à une sensibilisation accrue et à une nette amélioration en matière de comportement hygiénique concernant l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire. A Madras, cela a amené les écoles et les élèves à mettre en place des activités concernant l'assainissement en milieu scolaire. Il est souvent nécessaire de renforcer l'auto-suivi afin d'assurer l'action sur la durée. Les données peuvent, par exemple, être présentées à l'enseignant qui les inscrira au tableau. La même méthode peut être utilisée au sein des familles et des quartiers. Au sein des familles, les parents peuvent se charger de renforcer le processus de l'auto-suivi, alors qu'au sein des quartiers cela peut être pris en main par les animateurs socio-culturels.

L'auto-suivi peut également servir de " rappel " concret en vue de pratiquer un nouveau comportement. Les réactions déclenchées par les informations relatives au suivi représentent également un mécanisme important pour permettre aux enfants de garder en mémoire les choses apprises et de renforcer de manière positive les changements intervenus au niveau du comportement. Le renforcement positif peut, dans un premier temps, être initié du côté enseignant; plus tard, la nécessité du professeur consentant ne se fera plus sentir et le renforcement peut émaner des collègues, des amis, des camarades de classe, qui désirent à leur tour adopter le même comportement nouveau.

Alors que le suivi des changements de comportement se fait le plus souvent par le recours à l'observation, il peut aussi être utile d'effectuer le suivi des connaissances connexes. Il est possible d'envisager le recours à plusieurs types de suivi possible et le concours sous une

forme ou une autre, tels concours de rédaction ou de culture générale, pièces de théâtre et autres permettant de renforcer les changements de comportement. A Yap, par exemple, nous assistons à l'organisation de concours au niveau des écoles. Les institutions de santé publique pourraient, quant à elles, venir en aide à l'évaluation de l'impact des activités en hygiène et assainissement en milieu scolaire par la prise en charge du contrôle de la prévalence des maladies en milieu scolaire. Au Ghana, par exemple, ce sont des "inspecteurs" qui, à intervalles réguliers, effectuent des visites scolaires.

L'auto-suivi n'est pas important uniquement pour les élèves, mais il peut aussi être utile pour l'Etat et les responsables de l'UNICEF. Si toutes les parties concernées s'assument en appuyant l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire et en recherchant les voies qui permettent une amélioration de la situation, cela pourrait permettre de se dégager d'une situation où les uns et les autres constituent à se faire des reproches de genre "c'est la faute à" : les élèves attendent que cela bouge du côté des enseignants ; les enseignants attendent que réagissent la direction de l'école, la direction de l'école attend les démarches de l'Etat et l'UNICEF attend les démarches de l'Etat et vice versa.

Pour réaliser de bons programmes HAMS, il serait peut-être utile d'emprunter une voie double ; les responsables de l'UNICEF peuvent agir au niveau national comme catalyseur en essayant de créer les conditions propices et, en même temps, promouvoir, aux écoles, les initiatives de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire. L'auto-suivi aussi bien du personnel travaillant au niveau national que des enseignants et élèves pourrait être utile à cet effet.

53. Auto-amélioration à Madras

A Madras, en Inde, dix écoles ont organisé une évaluation des problèmes sur le mode participatif. Un certain nombre d'entre elles ont décidé de mettre sur pied leurs propres activités relatives à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire à coûts faibles et sans aucun soutien extérieur. Les enseignants d'autres établissements scolaires y ont effectué des visites pour profiter de l'expérience. Ils avaient tous beaucoup apprécié. Au lieu que des personnes de l'extérieur viennent leur faire la leçon à propos de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire dans leurs écoles, ils ont pu avoir une discussion ouverte d'égal à égal entre collègues qui comprenaient les problèmes et la situation particulière des écoles dans la même région. Lors de l'évaluation, les enseignants ont souligné qu'ils en avaient assez des personnes venant de l'extérieur leur dicter comment il fallait faire pour améliorer la situation dans les écoles. Bref, c'était une expérience toute autre que les précédentes. Madras nous a fourni un exemple qui illustre bien comment un auto-suivi peut mener à une auto-amélioration et que cela peut encourager d'autres écoles à suivre l'exemple.

54. Suivi d'assainissement en milieu scolaire à Yap

A Yap, les dirigeants de la communauté et les experts techniques effectuent une évaluation du site scolaire et des installations au début et au cours de chaque année scolaire. Le département des Services de santé est chargé de l'inspection des installations d'eau potable, des installations sanitaires et des systèmes d'élimination des déchets au niveau des établissements scolaires. L'aide technique peut être demandée en cas de besoin. Les résultats de l'enquête sont par la suite remis au directeur de l'école. Des projets d'amélioration du milieu scolaire sont ensuite établis en consultation avec les enseignants, les élèves et les membres de la communauté. Des concours sont également organisés au niveau des écoles, les compétitions villageoises constituant par ailleurs une des caractéristiques de la culture de Yap. Des prix annuels sont décernés aux vainqueurs lors des cérémonies de remise des diplômes, auxquelles assistent chefs communaux, dirigeants municipaux et parents d'élèves. L'ordre de classement des établissements scolaires est rendu public. La pression exercée sur les écoles de la part des communautés est par ailleurs considérable.

55. “Circuit supervisors” au Ghana

Au Ghana, des “circuits supervisors” effectuent des visites régulières aux écoles. A l'aide d'une liste de contrôle, plusieurs points font l'objet d'une notation. Citons la réalisation du programme relatif à l'eau et à l'assainissement, le milieu scolaire, les installations scolaires (latrines, eau potable, élimination des déchets) et l'hygiène personnelle des élèves et des enseignants. Les informations obtenues par le biais de l'observation sont complétées par celles obtenues à partir d'interviews servant à évaluer les connaissances et savoir-faire des élèves. Le questionnaire utilisé présente un certain nombre de rubriques. Les questions à caractère spécifique sont formulées par le surveillant lui-même. Les diverses rubriques portent sur des questions relatives à l'hygiène personnelle, aux maladies liées à l'eau et à l'assainissement, aux comités scolaires de santé et à la création de clubs de santé.

Dans ce manuel, nous avons tenu à examiner les sujets relatifs à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire à deux échelons différents : l'échelon régional/national et l'échelon scolaire/communautaire. Nous avons constaté qu'il est important de prendre les deux en considération. A l'échelon national, la politique menée devrait être de nature à permettre que des initiatives puissent être déployées et que soit stimulé le partage des connaissances et expériences entre les acteurs de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire. La réalité veut, pourtant, que les administrations nationales ou locales n'assument souvent pas leurs responsabilités pour assurer la salubrité en milieu scolaire et ce pour cause de ressources financières et humaines limitées.

Les responsables de l'UNICEF et d'autres acteurs concernés ont un rôle de stimulant à assumer dans le domaine de l'élaboration et du soutien des programmes d'assainissement en milieu scolaire. Leur enthousiasme peut produire un effet catalyseur sur tous les acteurs impliqués aux programmes HAMS. Ce manuel fournit les outils nécessaires afin de maintenir ce rôle stimulant, en donnant des idées et des exemples pour poursuivre l'élaboration de nouveaux programmes HAMS et d'améliorer ceux en cours.

Documents envoyés par les bureaux nationaux de l'UNICEF

Belize

Informations de l'unité de l'élaboration du programme relatif à l'éducation sanitaire
Un récapitulatif relatif à l'assainissement en milieu scolaire au Belize

Ghana

Informations relatives à l'assainissement en milieu scolaire au Ghana.

Bangladesh

Banu, Asfa (1994). *Training manual for primary school teachers*. Draft. Dhaka, Bangladesh, UNICEF.

(1996). *School-based safe environment and improved sanitation/hygiene/health programme: deworming of school children and use of nail clippers as entry point to promote safe environment, improved sanitation and hygiene*. Final Draft. S.l., s.n.

Ahmed, Tofail (1995). *A study on the implementation of latrines and water supply systems in primary schools through school managing committees: an experiment in Moulvibazar*. Chittagong, Bangladesh, UNICEF.

UNICEF (1994). *Evaluation of the use and maintenance of water supply and sanitation systems in primary schools: phase I: final report*. Dhaka, Bangladesh, UNICEF.

UNICEF (1995). *Report on evaluation of sanitary latrines and water supply systems constructed under phase-II in primary schools*. Dhaka, Bangladesh, UNICEF.

UNICEF (1992). *Sanitation in primary schools (plan of action)*. Dhaka, Bangladesh, UNICEF.

UNICEF (1996). *School sanitation project: a safe learning environment initiative: discussion paper*. Dhaka, Bangladesh, UNICEF.

Guinée

Plusieurs modules de formations relatives à l'assainissement en milieu scolaire.

Madagascar

Sommaire des activités relatives à l'assainissement en milieu scolaire à Madagascar.

Somalie

UNICEF (1995). *Community organization for improved water, sanitation and hygiene in Somalia: a manual for the training of trainers in Somalia*. Mogadishu, Somalia, UNICEF.

Togo

(1983). *Précis de législation en d'administration scolaires*. Lome, Togo, Nouvelles Editions Africaines.

Service National de la Santé Scolaire et Universitaire (1995). *Enquête sur la situation sanitaire en milieu scolaire et universitaire au Togo: rapport final*. Lome. Togo, Service National de la Santé Scolaire et Univesitaire.

Siamevi, Komlanvi (1987). *Education pour la santé à l'école: cours élémentaires*. Lome, Togo, Ministère de la Santé Publique, des Affaires Sociales et de la Condition Féminine.

Siamevi, Komlanvi (1987). *Education pour la santé à l'école: cours moyens*. Lome, Togo, Ministère de la Santé Publique, des Affaires Sociales et de la Condition Féminine.

Ouganda

- Doyle, Brendan A. et Faul-Doyle, Regina C. (1996). "Uganda: keeping a country clean through its schools and communities." In: *Waterlines*, vol. 15, no. 1, p. 23-26.
- Ministry of Education (1991). *Health education syllabus for secondary schools*. Kampala, Uganda, Ministry of Education.
- Ministry of Education (1991). *Health education syllabus grade III teachers' college in Uganda*. Kampala, Uganda, Ministry of Education.
- Ministry of Education (s.a.). *Primary school health kit*. Kampala, Uganda, Ministry of Education.
- Ministry of Education (1990). *School kit on family health and social problems*. Pretest edition. Kampala, Uganda, Ministry of Education. - 4 posters.
- UNICEF (1988). *Basic primary science and health for Uganda: health education: pupil's book five*. Kampala, Uganda, UNICEF.
- UNICEF (1988). *Basic primary science and health for Uganda: health education: pupil's book six*. Kampala, Uganda, UNICEF.
- UNICEF (1988). *Basic primary science and health for Uganda: health education: pupil's book seven*. Kampala, Uganda, UNICEF.
- UNICEF (1992). *Basic science and health education for primary schools Uganda: syllabus*. Kampala, Uganda, UNICEF.
- UNICEF (1987). *Basic science and health for Uganda: teacher's guide: health education volume 2 for primary 5, 6, and 7*. Kampala, Uganda, UNICEF.

QUI A ENVOYE LES DOCUMENTS ?

- Clarke, Lucy; Maiga, Fatoumata Sokona et Simpson-Hebert, Mayling. (1995). *Hygiene education and environmental sanitation in schools in Francophone West Africa: the report of an inter-country workshop to identify problems and options for improvement, EIER, Ouagadougou 19-21 April 1994*. Geneva, Switzerland, World Health Organization. (WHO/EOS/94.56).
- Health Learning Materials Centre (1994). *Hamro sathi (our friend): a magazine for children on health and hygiene*. 3rd issue, November. Kathmandu, Nepal, Health Learning Materials Centre.
- World Bank (1995). *Consultation en faveur de l'action intersectorielle sur l'école, la santé et l'environnement, Abidjan, 22 et 23 février 1995: séminaire régional UNICEF - OMS - GREAO*. Abidjan, Ivory Coast, World Bank Regional Water and Sanitation Group for West and Central Africa.
- WHO (1994). *Hygiene education and environmental sanitation in schools in Vietnam: the report of a project identification and formulation workshop, Hanoi, 8-10 June 1993*. Geneva, Switzerland, World Health Organization, Office of Operational Support in Environmental Health, Rural Environmental Health Unit. (WHO/EOS/94.8).

AUTRES REFERENCES

- 1 IRC (1993). *Saneamiento escolar y educación higiénica en America Latina: documento de trabajo*. The Hague, The Netherlands, IRC International Water and Sanitation Centre.
- 2 Dlangamandla, Virginia (1985). "School sanitation in Lesotho." In: *Waterlines*, vol. 4, no. 1, July 1985, p. 18-19.
- 3 Ekeh, H.E. et Adeniyi, J.D. (1988). "Health education for tropical disease control in school children." *Journal of tropical medicine and hygiene*, vol. 91, p. 55-59.

- 4 El-Katsha, Samiha; Sabea, Hanan et Younis, Awatif (1990). *The Anne White health education summer clubs established at six primary schools in Menoufia Governorate: final report*. Cairo, Egypt, Social Research Center, American University in Cairo.
- 5 Centre for Health Education, Training and Nutrition Awareness (CHETNA) (1996). *Towards a healthy life: health education strategy at Banaskantha - Gujarat 1990 - 1995*. Ahmedabad, India, Centre for Health Education, Training and Nutrition Awareness.
- 6 UNICEF (1993). *School sanitation package for primary school*. Kathmandu, Nepal, UNICEF, Water and Environmental Sanitation Section.
- 7 WHO (1993). "Zimbabwe develops participatory methods for hygiene education in schools". In: *Environmental health*, no. 18, April 1993, p. 11.
- 8 Almendom, Astier; Anila Kumary, K. et Francis, K.A. et al. (1996). *Kerala hygiene evaluation study*. Trivandrum, India, Socio-Economic Units, Kerala. (Draft).
- 9 Cross, Pier (1983). *Community-based workshops for evaluating and planning sanitation programs: a case study of primary school sanitation in Lesotho*. Washington DC, USA, World Bank. (TAG technical note; no. 7).
- 10 Burgers, Lizette; Clarke, Lucy; Laugeri, Louis et Simpson-Hebert, Mayling (1994). *School sanitation and hygiene education in Latin America: summary report of a workshop on problems and options for improvement, Cali, Colombia, 22-27 March 1993*. Geneva, Switzerland, World Health Organization. (WHO/EOS/94.38).
- 11 Narayan, Deepa et Srinivasan, Lyra (1994). *Participatory development tool kit: training materials for agencies and communities*. Washington DC, USA, World Bank. [1 fold-out satchel].

Série de directives techniques sur l'eau, l'environnement et l'assainissement

- **Vers une meilleure programmation**
Directives de l'UNICEF pour la mise en œuvre des stratégies relatives à l'eau, l'environnement et l'assainissement. Généralités*
Série de directives techniques sur l'eau, l'environnement et l'assainissement No. 1
(IS No. UNICEF/PD/WES/98-1)
- **Vers une meilleure programmation**
Manuel sur l'eau
Série de directives techniques sur l'eau, l'environnement et l'assainissement No. 2
(IS No. UNICEF/PD/WES/98-2)
- **Vers une meilleure programmation**
Manuel de l'Assainissement*
Série de directives techniques sur l'eau, l'environnement et l'assainissement No. 3
(IS No. UNICEF/PD/WES/98-3)
- **Vers une meilleure programmation**
La prise en considération de la notion du genre dans les programmes d'approvisionnement en eau, d'environnement et d'assainissement*
Série de directives techniques sur l'eau, l'environnement et l'assainissement No. 4
(IS No. UNICEF/PD/WES/98-4)
- **Vers une meilleure programmation**
Manuel sur l'assainissement et l'hygiène dans les écoles
Série de directives techniques sur l'eau, l'environnement et l'assainissement No. 5
(IS No. UNICEF/PD/WES/98-5)
- **Vers une meilleure programmation**
Manuel sur la promotion de l'hygiène *
Série de directives techniques sur l'eau, l'environnement et l'assainissement No. 6
(IS No. UNICEF/PD/WES/98-6)
- **Vers une meilleure programmation**
Manuel sur la communication en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement*
Série de directives techniques sur l'eau, l'environnement et l'assainissement No. 7
(IS No. UNICEF/PD/WES/98-7)

* Publication à paraître.

UNICEF, 3 United Nations Plaza, TA-26A, New York, N.Y. 10017
Tél. : (212) 824-6669; Fax : (212) 824-6480; E-mail : wesinfo@unicef.org
Site Web : www.unicef.org